Séminaire
Ville
15 mai/43

91e ANNEE
No 13

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

NOS INSTITUTIONS - NOTRE LANGUE - NOS LOIS

VENDREDI
14 MAI
1943

Hector Poulin, d'Acton Vale, est acquitté d'une grave accusation d'homicide involontaire, à Sorel

A la suite de la mort de Jean-Paul Millette, au cours d'une altercation survenue à Sorel.— Jugement rendu avant la citation de l'inculpé à son examen volontaire.

(Acton Vale, 11, (Spéciale)

Le juge Adolphe Allard, magistrat de district, vient d'acquitter à Sorel Hector Poulin, autrefois d'Acton Vale, (Bagot), d'une accusation d'homicide involontaire. Jugement a été rendu avant la citation de l'inculpé à son examen volontaire. Me Gérard Cournoyer, avocat du prévenu, avait présenté un plaidoyer oral. Me Aimé Chassé, c.r., conseil de la défense, avait aussi plaidé, puis Me P.-N. Pontbriand, c.r., avait présenté le réquisitoire du ministère public. Le tribunal prit ensuite le tout en délibéré.

La preuve soumise à l'enquête judiciaire ne manque pas d'intérêt. Le 21 mars 1943, lors d'une réunion des employés de la compagnie Sorel Industries, Limited, à Sorel, au marché Richelieu pour discuter de certaines questions ouvrières, des orateurs des Syndicats catholiques et de l'Union internationale se firent entendre. A un moment donné, l'un des assistants fit jouer un disque de gramophone pour couvrir la voix d'un haut-parleur. Un nommé Barducci, chargé du système d'amplification, s'est levé pour rétablir l'ordre et a donné une gifle à un ouvrier qui venait de briser l'un des fils du haut-parleur. De là une bagarre. Ici le témoin Jean-Paul Péloquin soumet au tribunal, à la demande de Me Pontbriand:

"Ils se sont mis quatre ensemble, se sont battus, ont donné des coups à Barducci. Jean-Paul Millette, la victime, se trouvait près de l'inculpé Poulin. Poulin a donné un coup de poing à Millette. Je me suis retiré, j'ai suivi Poulin et je lui ai dit: "J'ai ton numéro, t'es rien qu'une face de traitre". Poulin s'est sauvé. J'ai ramassé Millette qui était tombé et je l'ai descendu en bas avec Lucien Lemoine et René Péloquin. On a commencé à le laver avec de l'eau froide et à pratiquer sur lui la respiration artificielle, mais il n'est pas revenu. Alors je m'en suis allé à la maison."

Au dire de ce témoin, Poulin aurait frappé la victime juste en arrière de l'oreille droite. Mais Millette avait frappé Barducci avant d'être frappé à son tour par Poulin. Le juge Allard mentionne ensuite le témoignage du docteur Rosario Fontaine, médecin-légiste de la province. Ce témoin a découvert, à l'autopsie, qu'il n'y avait pas eu de fracture du crâne, mais que la mort avait été causée par une hémorragie au niveau du cervelet et le bulbe, point de la moëlle épinière où se trouvent les centres vitaux, respiratoires et circulatoires. L'hémorragie ayant eu lieu juste à cet endroit, la survie n'a pas dû être longue. Le docteur Fontaine conclut que le coup de poing de Poulin a été "l'occasion" de la formation de l'hémorragie qui a déterminé la mort.

Après avoir cité et traduit presque tout le jugement célèbre du Roi contre Howard, affaire décidée en 1913, et dans laquelle le juge sir Hugh MacDonald renvoya la plainte, le juge Allard conclut:

"Le cas devant moi est identique et en face de la preuve et des faits apportés par les témoins à charge et surtout d'après le témoignage du docteur Rosario Fontaine, je n'ai aucune hésitation à déclarer que je suis convaincu et certain même qu'un jury ne trouverait pas l'inculpé Poulin coupable. Je considère "prima facie" qu'aucune cause n'a été faite contre le prévenu. En conséquence, vu les dispositions de l'article 684 du Code pénal, je libère l'inculpé."

SUR LE MONT-ROYAL



Cette saisissante photographie, prise au sommet du Mont-Royal, illustre bien la part active jouée par l'armée dans l'Emprunt de la Victoire. Cette batterie compte quatre canons de 18 livres. Ses servants sont du 34e régiment de campagne de réserve. Quatre salves de canon furent tirées de l'observatoire du Mont-Royal, pour inaugurer la campagne nationale de l'Emprunt de la Victoire.

(Photo Armée canadienne)

Un cultivateur de Saint-Guillaume doit payer l'amende

(Saint-Guillaume, 10, (Spéciale)

Charles Lalancette, cultivateur de Saint-Guillaume, dût verser vendredi dernier une amende de $100., à la suite d'une plainte logée contre lui par le comité du bacon du ministère fédéral de l'Agriculture. Il appert *que Lalancette*, qui avait un permis *d'abattage de 12 porcs* par semaine, en tua 296 en cinq semaines. Il vendait ses viandes à *Montréal*, créant ainsi une sorte de marché noir du porc. Comparaissant devant le juge Omer Legrand, il avoua sa culpabilité. Me Jacques Rousseau, procureur spécial de la poursuite, demanda une punition exemplaire, et le tribunal imposa une amende de $100., plus le paiement des frais, ou à défaut un emprisonnement de deux mois.

La géologie de la région de S.-Jean-Beloeil

Rapport préliminaire que publie le ministère des Mines de Québec.— Les roches ignées et les collines montérégiennes.— Puits de gaz naturel.

Beloeil, 10, (Spéciale)

Le ministère des Mines de Québec, sous la direction de l'hon. Edgar Rochette, vient de publier un rapport préliminaire (no 177), sur la région de Saint-Jean-Beloeil. Le rapport et la carte qui l'accompagne, tracée à l'échelle de six milles au pouce, couvre une superficie de plus de 800 milles carrés, située au sud-est de Montréal. Il donne en résumé les résultats obtenus à date du travail commencé en 1942 par Dr T.H. Clark.

Les roches de cette région sont pour la plupart des schistes et calcaires Ordoviciens. Elles forment des lits à faible pendage situés dans un large synclinal orienté au Nord-Est. Le long de l'axe de ce synclinal, il y a un petit pli anticlinal. Deux failles traversent la région, l'une dans la partie Nord, l'autre dans la partie Sud. Les roches ignées qu'on y trouve, se limitent à peu près à quatre collines montérégiennes, les monts Saint-Bruno, Saint-Hilaire, Rougemont et Johnson, situées dans la région à l'étude.

On exploite quelques-unes des roches de cette région que l'on peut utiliser comme pierre de construction, ou comme matériaux de routes et dans la fabrication de la brique et des poteries. On a trouvé de petites quantités de gaz naturel dans plusieurs puits peu profonds forés pour obtenir de l'eau et en quelques endroits on l'utilise pour des fins domestiques. D'autres résidents pourraient probablement utiliser le gaz naturel pour leur propre usage principalement durant cette période de carence de combustible. On n'a pas encore trouvé de gaz en quantité suffisante pour le commerce mais il n'y eut aucun puits de localisé et creusé spécialement à cette fin dans la région.

Le principal objet de cette étude, que le ministère des Mines continuera, est d'obtenir des renseignements géologiques pour déterminer les possibilités de gaz et pétroles des basses terres du Saint-Laurent, entre Montréal et Québec.

On peut obtenir ce rapport en anglais ou en français, en en faisant la demande au sous-ministre, ministère des Mines, Québec.

S. E. Mgr Douville commence ce jour sa visite pastorale

S. E. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, commence aujourd'hui même sa visite pastorale. Il est accompagné du R. P. A.-M. Bissonnette, o.p., du couvent dominicain de Saint-Hyacinthe, de MM. les abbés Camille Cournoyer, curé d'Adamsville, et Pierre-Paul Mongeau, cérémoniaire à la cathédrale de cette ville. La visite se fait cette année dans cette partie du diocèse qui se trouve dans les Cantons de l'Est. Les 14, 15 et 16 S. E. Mgr de Saint-Hyacinthe se trouvera à Notre-Dame de Granby, après quoi il fera la visite dans les autres paroisses de Granby. La visite pastorale se terminera à Waterloo, les 19 et 20 juin.

Des élections municipales à La Providence

Le maire Louis-A. Hébert et trois conseillers sortent de charge.— Ils auront tous quatre de l'opposition.— Votation le 17 mai.

ELECTIONS AILLEURS

Des élections municipales auront lieu cette année au village de La Providence, attenant à Saint-Hyacinthe, le 17 mai. Le maire, M. Louis-A. Hébert, sort de charge, en même temps que trois conseillers, MM. Paul Beaudry, Osa Blanchard et Arsène Brodeur. L'appel nominal eut lieu mercredi, et le maire aura de l'opposition de la part de M. Gilbert-Léon Poisson, qui a posé sa candidature. Se présentent aussi comme conseillers, en opposition aux conseillers sortant, MM. Frédéric Fontaine, Roméo Valcourt et Henri Blouin.

* * *

A Saint-Joseph-sur-Yamaska, le maire Arthur Gosselin et trois conseillers, MM. Ovila Lusignan, Eugène Lemonde et Léodor Lamothe, sortent également de charge. Le maire et les échevins Lusignan et Lamothe furent réélus par acclamation. M. Lemonde ayant démissionné il y a déjà quelque temps, il est remplacé par M. Lionel Messier, élu par acclamation.

* * *

Saint-Paul, 13, D.N.C.

M. Antonio Ménard a été élu maire de Saint-Paul d'Abbotsford, par acclamation, en remplacement de M. Richard Tétreault, sortant de charge. Chez les conseillers, M. Stewart Marshall est réélu par acclamation; MM. Raymond Paquette et Gérard Codaire, élus par acclamation, l'un remplaçant M. Léonard Scott, l'autre, M. Aimé Surprenant.

Où l'on fête M. Ern. Boulais, à Rougemont

M. Boulais prend sa retraite comme inspecteur des Douanes et de l'Accise, et ses anciens compagnons de travail tiennent à lui manifester leur estime.

Rougemont, 11, (Spéciale)

M. Ernest Boulais, de Rougemont, inspecteur des Douanes et de l'Accise du district de Montréal, vient de prendre sa retraite, pour cause de santé. Les inspecteurs, percepteurs et sous-percepteurs des bureaux du district, des Douanes et de l'Accise, se rendirent chez lui samedi dernier, aux fins de lui exprimer leur regret de la décision qu'il dut prendre, ainsi que l'appréciation de sa collaboration efficace, pendant les nombreuses années qu'il travailla avec eux. Les visiteurs furent aimablement reçus par M. et Mme Boulais et leur fille, Mme Samuel Bourgeois, de Saint-Hyacinthe. Une bourse fut offerte à M. Boulais au nom de tous, par MM. C.-A. Lafontaine et W.-T. Conway, de Montréal, et M. C.-A. Rousseau, de Saint-Hyacinthe, porta la parole au nom des percepteurs.

Etaient présents: MM. C.-A. Lafontaine, W.-T. Conway et J.-A. Lavallée, inspecteurs du district de Montréal; M. C.-A. Rousseau, percepteur à Saint-Hyacinthe; MM. O. Berthiaume, J.-Charles Raymond et Mlle Irène Lussier, Saint-Hyacinthe; M. L.-S. Pinsonneault, percepteur à Saint-Jean, MM. Paul Hébert, J.-G. Parenteau, P. Bourassa, G. Masse, R. Lanciault, Art. Desforges, M. Brault, Saint-Jean; M. C. Dean, percepteur à Saint-Armand, MM. H.-C. Hastings, J.-R. Bilodeau, E.-N. Morgan, W. Chabot, C.-G. Campbell, Sant-Armand; M. R. Dupuis, sous-percepteur, Philipsburg, MM. C.-O. Poutré et E. Campbell, Philipsburg; MM. E.-D. Racicot, sous-percepteur à Lacolle, A.-W. Paré, J.-A. Young et P. Racicot, Lacolle; MM. Nap. Ostiguy, sous-percepteur à Marieville; J.-A. Mailloux, Grand'Mère; L.-E. Starke et J. J. McCullough, Farnham.

Deux compagnies de S.-Hyacinthe sont à l'honneur

La revue financière **The Chronicle**, publiée à Montréal, donne dans sa dernière livraison la liste des compagnies d'assurance-feu qui font affaires dans la province de Québec, avec le montant des primes perçues par chacune d'elles, au cours de l'année 1942. On y constate que deux compagnies ayant leur siège social à Saint-Hyacinthe, **La Cie d'Assurance Canadienne Mercantile** et **la Cie d'Assurance Mutuelle du Commerce contre l'Incendie**, s'y classent respectivement seconde et troisième, par le volume des affaires transigées. La première perçut $408.791., en primes, en 1942, et la seconde $375.110.

Manifestation militaire à S.-Hyacinthe

En marge du quatrième Emprunt de la Victoire.— Il a lieu dimanche dernier à travers la ville, et tous les corps militaires y prennent part.

DES DISCOURS

La population de notre ville a été témoin, dimanche dernier, d'un spectacle extraordinaire. A l'occasion du 4e Emprunt de la Victoire, un défilé composé de plusieurs centaines de personnes, faisant partie d'unités navale et militaire, de corps de cadets, du C.P.C., et de la Garde de Réserve Féminine, et assisté de plusieurs pièces d'artillerie, a circulé à travers les principales rues de la ville à la vue de plusieurs milliers de spectateurs.

Cette manifestation, grâce à une organisation très soignée et à une température idéale, a remporté un éclatant succès.

Le rassemblement des diverses unités eut lieu sur la place de la gare du C.N.R. à une heure et demie. A deux heures précises, au signal d'une forte détonation, l'immense défilé se mit en branle dans l'ordre suivant: La fanfare et l'Ecole Navale de Saint-Hyacinthe, la fanfare et les membres du 2e Bataillon de Réserve du régiment de Saint-Hyacinthe, le C.P.C. (garde civile) et détachement de la Providence, la fanfare et le corps de Cadets du Patronage de Saint-Vincent-de-Paul, la Garde mobile du C.P.C., le Corps ambulancier du C.P.C., la brigade des pompiers de la cité de Saint-Hyacinthe, la garde de réserve volontaire féminine, le Corps de clairons et cadets de l'Académie Girouard, la Garde d'Honneur de Saint-Hyacinthe.

Le défilé couvrit une distance d'environ trois milles et le trajet comportait le salut des troupes au kiosque Léon Ringuet de la place Dessaulles, où le Lieutenant-Colonel Eugène Payan, Officier Commandant du 2e bataillon de Réserve du Régiment de Saint-Hyacinthe, et le commandant A.P. Musgrave, de l'Ecole Navale de Saint-Hyacinthe, reçurent le salut des troupes. Pendant ce salut, la fanfare de l'Ecole Navale a joué plusieurs marches militaires avec le brio que ce corps de musique connait dans chacune de ses exécutions.

Toutes les unités qui ont pris part à ce mémorable défilé se sont distinguées par leur tenue, leur discipline et leur ensemble. Saint-Hyacinthe n'avait pas vu un spectacle aussi grandiose dans toute son histoire. Aussi, le public a-t-il paru suivre la manifestation avec beaucoup d'intérêt.

A la suite de la parade, une assemblée eut lieu sur la place Dessaulles, à laquelle assistèrent plusieurs milliers de personnes. Cette assemblée fut tenue sous la présidence de MM. François Jetté et Victor Chabot, présidents-conjoints du Comité National des Finances de Guerre, pour le comté de Saint-Hyacinthe.

Le premier orateur fut Son Honneur le maire, l'hon. T.-D. Bouchard. Au cours d'une courte allocution, il félicita les organisateurs de la manifestation de la journée, rappela combien est urgent le devoir de tous les citoyens de prêter leurs épargnes au gouvernement du pays, pour lui aider à poursuivre efficacement son effort de guerre jusqu'à la victoire finale. Me T.-A. Fontaine, député de Saint-Hyacinthe-Bagot aux Communes, parla également.

Me Victor Chabot ajouta quelques mots pour communiquer au public le travail du comité de l'emprunt, travail qui s'est trouvé à demi paralysé dès le début par la maladie du dévoué organisateur local, M. René Desjardins. Au nom du comité, il offrit les meilleurs voeux de rétablissement à notre concitoyen, et demanda à la population de faire en sorte que l'objectif soit atteint en dépit de cette épreuve. Il rendit hommage à M. François Jetté, président-conjoint, qui a bien voulu se charger du travail du bureau et de diriger les dévoués collaborateurs de la campagne. Il espère que tous, citadins et campagnards, feront leur part pour lui assurer le succès.

Les élèves des écoles subissent des examens de préorientation, sous la direction d'experts

Aux académies Girouard et Saint-Dominique, de même qu'à l'école Sacré-Coeur, (Saint-Joseph).— Le Bureau d'Orientation des Frères du Sacré-Coeur, dirigé par le R. F. Gédéon, S.C., Lic. Péd.— Pourquoi les examens?

Les élèves de 7e année des académies Girouard et Saint-Dominique, et de l'école Sacré-Coeur, Saint-Joseph, eurent récemment l'avantage de subir un examen de préorientation. Cet examen fut préparé par le Bureau d'Orientation des Frères du Sacré-Coeur, fondé il y a plus d'un an au Mont-Sacré-Coeur, à Granby, et dirigé par le R. Frère Gédéon, S.C., Lic. Péd., qui est lui-même assisté des RR. FF. Siméon, Cyprien, Théophile et Auguste, tous diplômés ou licenciés en Sciences pédagogiques (Institut péd. Saint-Georges, Université de Montréal). Cet examen a pu être subi grâce à un arrangement avec les Commissions scolaires de cette ville.

Le but de l'examen fut surtout de vérifier si les enfants possèdent les aptitudes nécessaires pour entreprendre des études supérieures. On sait, en effet, qu'un quotient intellectuel (Q.I.), minimum de 110, est requis pour pouvoir entreprendre les études classiques avec chances de succès. De même, le cours primaire supérieur a, lui aussi, ses exigences en fait de niveau mental, de sorte qu'un tel examen, à ce degré du cours primaire, doit rendre un service considérable si l'on veut bien s'inspirer de ses résultats pour l'orientation scolaire d'un enfant.

La conclusion proposée à chaque enfant a porté sur les résultats des examens suivants:

1.—Un test d'attention, composé par l'Institut canadien d'Orientation professionnelle. Temps accordé: 7 minutes.

2.—Une épreuve d'aptitude intellectuelle, (intelligence générale) également composée par l'Institut canadien d'Orientation professionnelle (formule A). Ce test comprend 84 problèmes d'ordre intellectuel, divisés en 5 épreuves qui mesurent toutes le taient ou la capacité de faire des études. La deuxième et la quatrième mesurent plus immédiatement, plus directement la qualité du raisonnement; elles sont encadrées dans trois autres: une première, qui apprécie plus particulièrement la solidité du jugement; une troisième, la finesse d'esprit, c'est-à-dire le sens des nuances; une cinquième, la perspicacité ou l'intuition intellectuelle. Temps accordé: environ 45 minutes.

3.—Un test d'aptitude mécanique et scientifique, composé par le Frère Gédéon. Ce test est une extension de l'épreuve de Dodnalevsky, modifiée par Christiaens. Il s'adresse, comme les épreuves de Thurstone, à la fonction dite "de représentation visuelle". "Cette épreuve convient particulièrement aux candidats des Ecoles techniques et professionnelles, à ceux de l'enseignement secondaire du degré supérieur ou de l'Université, section des sciences." (La pratique des tests mentaux, 1928, Decroly et R. Buyse.) — Le test est présenté sous deux formules semblables: A et B. Temps accordé: 35 minutes chacune.

4.—Un questionnaire de personnalité, composé par le F. Gédéon, qui s'est inspiré de ceux de psychologues américains comme Thurstone, Clark, etc. Temps requis: environ 20 minutes.

Enfin, dans l'interprétation des données recueillies sur ces tests, il fut tenu compte des résultats scolaires de l'enfant, grâce au concours bienveillant de la Direction des écoles.

La fête du R. P. G. Pontbriand, au Patronage

Elle sera célébrée dimanche prochain, et coïncidera avec la fête patronale de l'Association des Anciens.— Programme chargé pour la journée.

Les anciens et les membres actifs du Patronage Saint-Vincent-de-Paul, de cette ville, célébreront ensemble, dimanche prochain, la fête du R. P. Gaston Pontbriand, p.s.v., supérieur de l'oeuvre. Ce sera en même temps la fête patronale de l'Association des Anciens, et un programme élaboré fut préparé pour la journée. Il se déroulera comme suit:

la matinée

8 heures, messe solennelle;

9 hres 15, souhaits de fête au R. P. Supérieur;

10 hres, réunion générale des Anciens; ouverture de la saison de balle-aux-camps, chez les jeunes de la section Saint-Louis;

après-midi

3 hres 30, salut solennel; avancement aux grades, dans les diverses sections;

5 hres 30, banquet des anciens, avec leurs dames;

le soir

8 heures, soirée récréative pour les bienfaiteurs et les anciens de l'oeuvre. Une quête sera faite au bénéfice du Patronage, et le R. P. Pontbriand portera la parole. Les jeunes gens du Patronage seront en scène, et la fanfare de la maison fera les frais de la musique.

Le lendemain, lundi, à 8 heures du soir, soirée dramatique et musicale pour le public. Les billets sont en vente au Patronage et à la Pharmacie Brodeur Enrg., Saint-Hyacinthe, au prix de 35c et 25c.

Conférence de M. Félix Desrochers le 24, au Séminaire

M. Félix Desrochers, conservateur de la Bibliothèque du Parlement, Ottawa, donnera une conférence au Séminaire de Saint-Hyacinthe, le lundi, 24 mai, à l'occasion de la fête de Dollard des Ormeaux. Il traitera de Dolard. La soirée commencera à 8 heures et elle comprendra un programme musical. Les anciens élèves et les amis du Séminaire sont invités, ainsi que leurs dames.

Le comté de Saint-Hyacinthe a souscrit à ce jour $1.005.450.

Au quatrième Emprunt de la Victoire.— L'Ecole Navale de Signaleurs atteint 186 pour cent de son objectif.— La plus grosse souscription est celle de la Cie d'Assurance Mutuelle du Commerce.

Les souscriptions au quatrième Emprunt de la Victoire, dans le comté de Saint-Hyacinthe, atteignent le chiffre de $1.005,450, et le comité d'organisation est fort content, d'ici la fin de la campagne, d'atteindre l'objectif fixé de $1.273.000. De façon générale, le public souscrit avec un bel enthousiasme. L'un des plus beaux succès est assurément celui de l'Ecole Navale de Signaleurs, sise dans notre ville, qui avait un objectif de $28.000., et qui souscrivit $52.000., soit 186 pour cent de cet objectif. A ce jour, la plus importante souscription individuelle fut celle de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce, contre l'incendie, qui souscrivit $100.000. Les employés des industries locales et les noms spéciaux, qui avaient respectivement des objectifs de $195.000., et $373.000., les dépassèrent tous deux. A l'extérieur de la ville même de Saint-Hyacinthe, notamment à La Providence et Saint-Joseph-sur-Yamaska, la vente est plus que satisfaisante. Parmi les municipalités rurales, trois d'entre elles dépassèrent leur objectif, Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, Saint-Bernard et Saint-Damase; leurs objectifs étaient de $8.000., 5.000., et $25.000. Il va sans dire que les solliciteurs, d'ici la fin de la campagne, multiplieront leurs efforts pour atteindre le grand objectif fixé pour le comté. Il manque encore $267.550., mais l'on compte sur la bonne volonté de tous, tant à la campagne qu'à la ville, pour trouver ce montant, relativement minime en regard de ce qui fut versé déjà.

Parmi les dernières souscriptions considérables enregistrées, on mentionne cette semaine les suivantes:

Mme Antoine Jarest,	$10,000.
Volcano Limitée,	8.000.
La Machinerie Omega, (additionnelle),	7.000.
	5.000.

Un double mariage célébré à Beloeil

Beloeil, 10, D.N.C.

Une magnifique fête de famille eut lieu à Beloeil, la semaine dernière, à l'occasion du mariage de deux des fils de M. et Mme Prosper Bissonnette, de Saint-Marc-sur-Richelieu, avec deux de nos jeunes paroissiennes. Le 6 mai, en l'église de Beloeil, M. Philias Bissonnette épousait Mlle Lucienne Lafontaine, fille de M. et Mme Tancrède Lafontaine, tandis que son frère, M. Rosaire Bissonnette, épousait Mlle Jeannine Dubuc, fille de M. William Dubuc et de Mme Dubuc, décédée. M. l'abbé Raoul Martin, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, a célébré le double mariage et prononcé l'allocution de circonstance. Ce qui conférait un caractère particulier à l'événement, c'est que, le même jour, M. et Mme Prosper Bissonnette fêtaient leur 30e anniversaire de mariage.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception chez M. William Dubuc, et plus tard, un grand dîner réunissait la noce chez M. Tancrède Lafontaine, aux Trente.

Noces d'or de M. et Mme A.-J. Gaudreau, à Saint-Hyacinthe

M. et Mme Adélard-J. Gaudreau, (Dorila Frégeau), de cette ville, ont célébré dans l'intimité leurs noces d'or, samedi dernier, après cinquante ans de vie commune. Ils s'épousèrent à Saint-Jude, le 8 mai 1893. M. Gaudreau est aujourd'hui âgé de 74 ans, et Mme Gaudreau, de 70. A l'occasion de leur jubilé d'or, une messe d'action de grâces fut chantée à la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, à laquelle assistaient quelques parents et des intimes.

Le pèlerinage à l'église de Saint-Joseph

Saint-Joseph, 12, (Spéciale)

Le pèlerinage annuel des membres de l'Union Saint-Joseph du Canada et de la population de Saint-Hyacinthe, à Saint-Joseph-sur-Yamaska, aura lieu dimanche prochain, 16 mai. Les pèlerins seront escortés des différents corps de garde de la ville.

Tous les pèlerins doivent venir en procession assister à la messe de pèlerinage, qui aura lieu à 8 hres 30 précises. Pour être admis à l'église, il faudra porter l'insigne de saint Joseph. A cette messe de pèlerinage, il y aura communion générale et sermon de circonstance par le R. P. Barillec, O. P.

Mlle Germ. Lapalme reçoit ses grades lundi, à Toronto

Mlle Germaine Lapalme, fille de Mme D. Lapalme, de cette ville, était du nombre des cadets officiers du C.W.A.C., qui reçurent leurs grades, au cours du Tattoo qui eut lieu aux **Maple Leaf Gardens** de Toronto, lundi soir.

Une ancienne de Saint-Marc fête son centenaire

Saint-Marc, 10, D.N.C.

Une ancienne de Saint-Marc-sur-Richelieu, Mme Josette Handfield, de Montréal, célébrait le 6 mai son centième anniversaire de naissance. Sa santé est satisfaisante, malgré son grand âge. Chose étrange, la vénérable centenaire fêtait son siècle de vie le même jour qu'un de ses fils, M. Prosper Bissonnette, né d'un premier mariage, célébrait à Saint-Marc son trentième anniversaire de vie conjugale, et que deux fils de M. Bissonnette, Philias et Rosaire, se mariaient eux-mêmes à Beloeil, le premier prenant pour épouse Mlle Lucienne Lafontaine, et le second, Mlle Jeannine Dubuc.

Bâtonnier

Un ancien du Séminaire de Saint-Hyacinthe, Me Roger Séguin, avocat à Drummondville, a été élu bâtonnier du Barreau d'Arthabaska.

Poste d'observation pour les avions, à Saint-Mathias

Saint-Mathias, 12, D.N.C.

Un certain nombre d'ouvriers spécialisés sont à installer, à Saint-Mathias de Rouville, un poste d'observation pour les avions. Consistant surtout en un bureau de télégraphe, ce poste est construit sur le terrain acheté récemment de M. Joseph Théberge.

Chez les fonctionnaires

Mlles Antoinette Daigle, Madeleine Thibault et Marguerite Boucher, MM. Jean-Rodolphe Borduas, Germain Brosseau et Azellus Pelland, de cette ville, assistaient à l'assemblée annuelle de l'Association des fonctionnaires provinciaux, tenue mercredi soir à la Palestre nationale, à Montréal.

Des voleurs plus qu'effrontés à Saint-Mathias

Saint-Mathias, 12, D.N.C.

Des voleurs s'emparèrent, une nuit de la semaine dernière, du pneu et de la roue de rechange d'un camion de livraison appartenant à **Bourgeois & Frère**, marchands, à Saint-Mathias, (Rouville). Le vol eut lieu à la porte même du magasin. A ce jour, il a été impossible de retrouver les objets volés.

M. Gérard Longpré perd une jambe dans un accident

M. Gérard Longpré, 34 ans, un employé des chemins de fer nationaux, demeurant à Montréal, a été victime d'un grave accident à Saint-Hyacinthe, dans la nuit de mercredi à jeudi. Comme il était à son travail, dans le voisinage de la gare de cette ville, il y eut fausse manoeuvre et il glissa sous un wagon en mouvement, qui lui mutila horriblement la jambe gauche. Il fut transporté immédiatement à l'Hôpital S.-Charles, où le Dr J.-L.-H. Pagé dut faire l'amputation de la jambe. Le blessé est le neveu du Dr J.-E. Beaudry, médecin vétérinaire de cette ville. L'accident eut lieu vers 2 heures 30, jeudi matin.

NOS CAMPAGNES

St-Thomas d'Aquin

La séance du 28 avril, donnée par les enfants, a remporté un grand succès. Les recettes nettes furent de $141.30. Prix spéciaux: 1er prix: Mme Adélard Gauthier, Mlle Lucile Chartier, La Présentation; 2e, M. Camille Lambert, S.-Barnabé; 3e, Mlle Denise Lagnanière; Prix de présence: 1er, Mme Omer Boulay, M. Adélard St-Pierre, M. Henri Barbeau; Tirage de $5: gagnant, M. Elzéar Dolbec.

—M. Dominique Jacques, des Etats-Unis, était de passage chez son père, M. Edmond Jacques, en fin de semaine.

—M. et Mme Emile Guilbert en promenade dimanche chez leurs parents, à S.-Pie.

—Mme Louis Lussier est en promenade chez ses parents, à Marieville.

—Mlle Georgette Michon de passage à Montréal cette semaine.

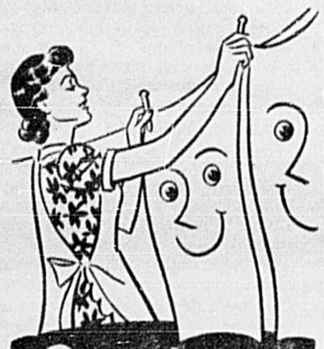
St-Antoine

M. et Mme Jean-Baptiste Archambault annoncent les fiançailles de leur fille, Cécile, à M. Jean Larue, fils de M. et Mme Magloire Larue, de S.-Denis-sur-Richelieu.

—Ces jours derniers avaient lieu les fiançailles de Mlle Hélène Tessier, fille de M. et Mme Charles-Edouard Tessier, à M. Maurice Jacques, de Ste-Théodosie, fils de M. et Mme Joseph Jacques, de Contrecoeur.

—La Jeunesse Etudiante masculine et féminine a ouvert sa campagne sur la messe "Tous dans le jeu". Tous sont enthousiasmés et le succès couronnera certainement leurs efforts.

—Mlle Alice Tessier, d'Ottawa, passait la fin de semaine chez sa mère, Mme Ephrem Tessier.



Ses objets blancs ne seront jamais victimes de la TEINTE JAUNE

ELLE SAIT QUE le BLEU empêche le linge de tourner au jaune et le rend BLANC comme neige

Il faut laver souvent les objets blancs. Mais le lavage constant fait changer le blanc—le fait tourner au jaunâtre—à moins que vous ne vous souveniez que le rinçage final au Bleu conservera tout votre linge blanc d'un blanc réel—le rendra éclatant d'une blancheur de neige.

KB-25F

Sept couleurs se combinent pour faire du blanc. L'une de ces couleurs est le bleu. Il n'y a pas de véritable blanc sans Bleu!



Pour empêcher le linge de tourner au JAUNE— Pour le conserver parfaitement BLANC— employez le BLEU KEEN

Marieville

Le corps de pompiers de Marieville avait organisé pour samedi dernier un grand Bingo qui obtint tout le succès attendu. On joua au bingo pendant quelques heures puis l'on s'amusa jusqu'à une heure assez avancée...

—Les Religieuses de La-Présentation ont tenu cette semaine une kermesse qui avait un cachet très spécial. On se croyait reporté à trois cents ans en arrière. Tout le décor se prêtait d'ailleurs à cette illusion et les dames et jeunes filles qui s'occupaient des différents kiosques étaient elles-mêmes costumées à la mode d'il y a trois cents ans. Toutes les classes y étaient représentées: depuis la reine de France et toute sa cour jusqu'à la plus humble cantinière. Les différents kiosques portaient des noms bien évocateurs: La Vieille France, Au Vieux Québec, Ville-Marie, La Pêche aux Trois-Rivières, La Hutte Algonquine, La Poste de La Rochelle, Les forts Ste-Thérèse, Chambly, et quelques autres. Tous les visiteurs s'en retournèrent charmés et enchantés.

St-Jude

La grande soirée dramatique et musicale, organisée par les Enfants du Couvent, à l'occasion de la "Fête des Mères", dimanche, 9 mai, fut un réel succès. Cette réception avait été préparée sous le patronage de M. le curé St-Pierre. Il y eut chant, musique, pièces charmantes et saynètes jolies, etc. Le programme était chargé de délicatesses et d'attentions en hommage à nos mères canadiennes. Programme d'amour et de reconnaissance... dont seules nos dévouées religieuses ont le secret. Un délicieux goûter fut gracieusement offert par notre J.A.C. de St-Jude. Le tout se termina par un admirable tableau vivant: "De sa mère, on se souvient toujours"!

—Les membres du Cercle des Fermières ont tenu leur réunion mensuelle, mercredi soir, 12, en notre salle paroissiale, sous la présidence active de Mme Albert Laliberté. Il y eut de très intéressantes causeries et tirage du joli tissage.

—On a procédé, mardi après-midi, 11, à l'inhumation des corps déposés dans le charnier durant l'hiver. Au souvenir de ces êtres chéris que l'on aimait et qui étaient toute notre joie de vivre, notre coeur répond encore et toujours, par des larmes brûlantes et douloureuses.

—Il y eut, jeudi soir, 13, en notre salle municipale, grande reproduction cinématographique sur: 1.—l'hygiène; 2.—la culture générale; 3.—Production agricole; 4.—Alimentation, etc. etc. Cette soirée a été donnée par des agronomes de S.-Hyacinthe.

—On nous apprend que Mme Aimé Yvon, de S.-Jude, qui a dû subir récemment une intervention chirurgicale à l'Hôpital S.-Charles de S.-Hyacinthe, est maintenant de retour chez sa mère, Mme Pierre Blouin, de notre localité. Nous lui offrons nos meilleurs voeux de rétablissement.

—M. et Mme Joseph Bergeron étaient de passage à S.-Hyacinthe récemment.

—Mlle Béatrice Lafrenaye a passé quelques jours à St-Bernard, la semaine dernière, où elle visitait des parents et des amis.

—M. et Mme Roméo Plouffe annoncent à leurs parents et amis, la naissance d'une fille, baptisée en notre église, samedi, 8, sous les prénoms de Marie, Francine, Agnès. Parrain et marraine, M. Cyrille et Mlle Denise Plouffe, frère et soeur du bébé.

—M. et Mme Valérien Lafrenaye sont les heureux parents d'un fils, baptisé en notre église, vendredi, 7, sous les prénoms de Joseph, Gilles, Méril. Parrain et marraine, M. et Mme Méo Lafrenaye, oncle et tante de l'enfant.

ST-PIE

Samedi, 8 mai, eut lieu à la salle paroissiale une soirée organisée en faveur du 4e Emprunt de la Victoire. L'assistance a pu voir se dérouler sur l'écran plusieurs films, entre autres, Le glaive de l'esprit, Opérations militaires en Russie, chansons populaires, etc. M. A. Tétrault, maire de S.-Pie, présida l'assemblée et présenta le conférenciers, M. le chanoine P.-N. Desmarais et M. Homer Dufresne, tous deux encourageant les paroissiens de S.-Pie à acheter des obligations de la Victoire. Les solliciteurs de l'emprunt sont MM. le notaire J.-R. Choquette, le Dr Roland Bailly et Raoul Morin, de la Southern Canada Power.

—Dimanche soir, à l'occasion de la fête des mères et sur l'invitation de la J.O.C., le R. P. Sarrazin, P.M.E., de Pont-Viau, nous a montré des vues qui ont été très appréciées du public. La salle était remplie.

—Le 16 mai, à la messe de 7½ heures, aura lieu la communion solennelle des enfants.

—Lundi, 10 mai, le Cercle des Fermières recevait l'agronome, M. B. Cossette, qui expliqua la manière de réussir dans le jardinage, la manière d'employer les engrais chimiques. Il nous donna aussi des renseignements très utiles sur toutes sortes de culture et il insista sur le choix des bonnes semences si l'on veut avoir des bons résultats.

—M. l'agronome nous donna une démonstration sur la taille d'une vigne et arbres fruitiers. Les personnes qui se sont rendues n'ont certainement pas perdu leur temps.

—M. Léopold Bélanger et sa famille, de St-Jean, autrefois de St-Pie, est revenu parmi nous. Il reprendra son même emploi au garage Morin.

—François Desparts, en repos depuis quelque temps, est retourné au Séminaire, lundi.

—Mardi, eut lieu l'inhumation des corps au cimetière de S.-Pie.

—Le 9 mai, à M. et Mme Omer Messier, (Berthe-Alice Bernier), un fils, baptisé Joseph-Vital-Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme Vital Labrie, de Montréal, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle *Jeannine Guay.*

Saint-Jean-Baptiste

La réunion mensuelle des membres du Tiers-Ordre eut lieu dimanche, à l'issue de la grand'messe. Rappelant l'amour de saint François pour les beautés et les richesses de la nature, M. le curé exhortait les tertiaires à suivre l'exemple de leur patron.

—On remarquait plusieurs réunions de famille à l'occasion de la fête des Mères.

—M. l'inspecteur J.-A. Girard, de S.-Hyacinthe, a fait la visite des écoles de la paroisse.

—M. Laurent Barré, de l'Ange-Gardien, était de passage chez M. F. Grenier, au cours de la semaine dernière.

—M. et Mme François Blanchard, de S.-Germain de Grantham, ainsi que M. Jean-Paul Desnoyers, du même endroit, passaient le dimanche dans notre paroisse.

—Sont allés à S.-Hyacinthe au début de la semaine: M. et Mme Jean-Baptiste Desnoyers, M. et Mme L.-H. Lemonde, M. et Mme Roméo Larocque, M. et Mme Albert Larocque et autres.

—M. et Mme Gérard Meunier, de S.-Jean, et leur fillette, Ghislaine, étaient les hôtes de M. et Mme Elphège Meunier, dimanche.

—M. et Mme Ferdinand Dubuc sont revenus de leur voyage de noces et occupent la résidence de M. Fortunat Dubuc.

RICHELIEU

Dimanche, 9 mai, eut lieu au couvent des RR. SS. Saint-Joseph, un récital de piano exécuté par les élèves du couvent. Tous les parents et amis étaient invités. M. l'abbé Martel présidait à cette réunion. Des morceaux furent exécutés par Liliane Guay, Rita Loiselle, Yolande Beaudry, Thérèse Lachapelle, Madeleine et Rachel Larivière, Reine-Aimée Barrière, Jeanne Lussier, Jacques Sorel, René Morin. Un chant par Jean-Pierre et Pierrette Légaré ainsi que des déclamations couronnèrent de succès cette journée si bien commencée.

—A l'occasion de la clôture de la campagne de la messe entreprise par la J.E.C., une messe expliquée et vécue par tous les fidèles, eut lieu dimanche. Un autel provisoire fut dressé, du côté opposé, à la vue des fidèles. D'abord le prêtre expliqua les divers habits que l'officiant revêt, puis commença le sacrifice proprement dit. chaque prière fut expliquée. Les paroissiens ont bien aimé cette cérémonie.

—Samedi, 15 mai, sera béni le mariage de Mlle Simone Bessette, fille de M. et Mme Arthur Bessette et de Dollard Breton, fils de M. et Mme Gédéon Breton. Les invités se réuniront après la cérémonie à Saint-Jean.

—Premiers de classe pour les concours de Pâques à l'école no 1, de Saint-Mathias, dirigée par M. L. Ostiguy, de Richelieu. 6e A, Réal Trudeau; 5e A, Jacques Vigeant; 4e A, Jeannine Ostiguy; 3e A, André Vigeant; 2e A, Denise Wilson; 1ère A, Jeannine Lebrun.

VOUS POURRIEZ MANGER SUR VOTRE PLANCHER!



UN plancher qui *brille de propreté* et de fraîcheur . . . et dont vous avez raison d'être fière! Vous pouvez aisément le garder ainsi en employant une solution* de Lessive Gillett. Elle met fin à la saleté. Achetez-en une boîte aujourd'hui.

**Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.*

BROCHURETTE GRATUITE! Ecrivez à Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont., pour obtenir la brochurette Gillett GRATUITE expliquant comment la Gillett dégage les renvois d'eau, détruit le contenu des cabinets extérieurs, nettoie, stérilise et aide de multiples façons.

Fabrication canadienne



Saint-Marcel

—M. et Mme Odilon Théroux, M. et Mme Conrad Théroux, ainsi que M. et Mme René Julien se sont rendus à Montréal ces jours derniers pour assister au mariage de Mlle Jeannette Théroux à M. Germain Julien.

—En visite chez M. A. Fagnant, M. R. Pépin de Drummondville.



Bray Hatchery, 30 rue Dufferin, Sherbrooke.

(poussins en montre)

J.-Ed. Morin, St-Liboire:

Adrien de Ladurantaye, St-Pie.

Roxton Falls

Dimanche, 9 mai, à l'occasion de la Fête des Mères, il y eut au couvent de La-Présentation-de-Marie, de Roxton Falls, un intéressant récital, sous la présidence du dévoué pasteur de la paroisse, M. l'abbé Napoléon Maynard.

Dans l'assistance on remarquait les RR. FF. du Sacré-Coeur et les parents des musiciens, venus nombreux, pour applaudir aux succès de leurs enfants. Ceux-ci ne manquèrent pas de captiver leur auditoire.

Un programme varié et des meilleurs auteurs classiques, tels que Bach, Beethoven, Mozart, Chopin, Schumann et Tschaïkowski, fut agréablement présenté. Les chants, entre autres, La Fontaine de Carouet, de Letorey, Le Conservatoire des Fauvettes, de Missa, et Ma Mère, de Delnatte; de même les récitations furent rendues avec art, simplicité et une diction parfaite.

—Mlles Jacqueline Paquin et Pierrette Brasseur se firent remarquer par leur dextérité et le brio avec lequel elles interprétèrent leurs pièces. Mlle Paquin s'est surpassée dans la Danse de la Fée Dragée, de Tschaïkowski, et dans l'accompagnement des divers chants au programme.

Pour clore le récital, M. le curé voulut bien de sa parole onctueuse, féliciter les élèves du beau travail accompli et les encouragea à continuer de développer leurs aptitudes pour un art qui élève vers le Divin.

Après l'O Canada traditionnel, les parents plus que satisfaits de leurs enfants, se retirèrent heureux et convaincus que "Aimer la musique, c'est mettre la beauté dans sa vie; servir l'art musical, c'est s'identifier à la beauté elle-même.

———:-o-:———

LISEZ
LE COURRIER
DE
SAINT-HYACINTHE

FAVORISE VOTRE BUDGET ...S'APPRÊTE FACILEMENT!

Tarte renversée au boeuf

1½ tasse farine
3 c. à thé Poudre à Pâte "Magic"
1 c. à thé sel
1 c. à thé poivre de céleri
¼ c. à thé poivre blanc
5 c. à soupe shortening
¾ tasse lait, ou moitié lait, moitié eau
¼ tasse oignon tranché
1 boîte soupe aux tomates condensée
½ lb. boeuf cru haché

Tamisez ensemble farine, poudre à pâte, ½ c. à thé sel, poivre de céleri et poivre blanc; ajoutez 3 c. à soupe shortening; incorporez avec fourchette. Ajoutez lait et brassez. Faites fondre reste du shortening dans poêle de 9"; cuisez oignons jusqu'à tendreté. Ajoutez soupe aux tomates, reste de sel et viande hachée; portez au point d'ébullition. Etendez mélange de poudre à pâte sur mélange de viande et cuisez à four chaud (475°F.) 20 minutes. Renversez sur grande assiette. 8 portions.

FABRICATION CANADIENNE



AVEZ-VOUS TOUT FAIT POUR EMPÊCHER CELA?

Achetez LE PLUS D'OBLIGATIONS POSSIBLE

COMMENT ACHETER DES OBLIGATIONS

Vous pouvez adresser votre commande par la poste aux Quartiers Généraux de l'Emprunt de la Victoire de votre localité, acheter des Obligations à la banque la plus proche, chez un courtier, à une société de prêts ou de fiducie, ou encore demander à votre patron d'effectuer des retenues régulières sur votre salaire.

AU COMPTANT AVEZ-VOUS ACHETÉ DE DEUX MANIÈRES? À TEMPÉRAMENT

JUSQU'AU BOUT

ACHETEZ DES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

PL3WFR

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

PETITES ANNONCES

De $5.00 à $12.00

Vous pouvez acheter un très Bon "Poêle" usagé au magasin BELANGER En face de la Station de Po

HOMMES DEMANDES.— hommes demandés, de 16 à ans, pour travail dans manufactures locales. S'adresser Bureau de Placement de Commission d'Assurance-Chômage, 1er étage, Hôtel des Postes, Saint-Hyacinthe.

TERRE de 110 arpents à échanger pour une propriété en ville Tél. 73.

BUREAUX NEUFS A LOUER. Chauffés. Situés dans l'édifice de la Pharmacie Brodeur, coin des rues Cascades et Saint-Denis. S'adresser à Mme J.-H.-E. Brodeur, 875, rue Sainte-Anne, Tél. 349. 14

A VENDRE: accessoires de salon de coiffure. Machine et ameublement. S'adresser à 1545, rue Nelson, S.-Hyacinthe. 14

SERVANTE demandée. S'adresser à 3068 rue Girouard, Tél. 2

JEUNE FILLE demandée pour marquage et pliage du linge. S'adresser au bureau du Service national, immeuble du bureau de poste, rue Girouard, Saint-Hyacinthe.

TERRE A VENDRE, paroisse N.-D. de S.-Hyacinthe, appartenant autrefois à la succession Victor Bouchard. Prix: $5.000; $2.500 comptant. Exceptée la lisière de bord de l'eau, à partir du chemin du roi. S'ad. à Ovide Bouchard, rue S.-Jacques, Saint-Jean. 21

TERRAIN A VENDRE. Le plus beau site qu'il y ait sur le bord de la rivière Yamaska, pour place à pique-niques, restaurant, ou résidence privée. Prix comptant: $3.0 Cette offre pour un temps limité S'ad. à Ovide Bouchard, 21, rue S.-Jacques, Saint-Jean. 21

ATTENTION. CULTIVATEURS J'arrive de l'Ontario avec un wagon de belles juments de 1,250 1,400 lbs, de 4 à 7 ans. Aussi chevaux trotteurs et ambleurs à vendre à prix raisonnable. S'adresser à Peter Gignac, Hôtel Union, S Hyacinthe. 7-14

AUTOS usagés à vendre. 1 Dodge '39, 1 Plymouth '39, 1 Chevrolet '41. Seront vendus à des prix raisonnables. Pour informations s'à M. Aimé Brodeur, S.-Hugue P.Q. Tél. rural 25 s 2. 14

TERRE A VENDRE: 130 arpents Grande maison et bâtiments modernes. Puits artésien sur la terre Située sur la route nationale, à milles d'Acton Vale et à 2 mille d'Upton. En parfait ordre. S'adresser à 29, rue Centrale, S.-Joseph sur-Yamaska. 21

SERVANTE DEMANDEE.—S'adresser à 2774 rue Girouard, Tél. 959. 14

———:-o-:———

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC
Ministère de la Voirie de la Province

AVIS PUBLIC est, par le présent donné par le soussigné, J. Choquette, notaire, du village de Saint-Pie, que les terrains ci-après mentionnés, acquis par le Gouvernement de la Province de M. Ora Marquette, cultivateur, de Sainte-Rosalie, Bagot, seront vendus à l'enchère publique, en la paroisse de Sainte-Rosalie, sur les lieux, c'est-à-dire sur les immeubles ci-après décrits, le dix-neuf mai prochain, 1943, à deux heures de l'après-midi, savoir:

a) Tout le terrain compris entre la nouvelle route no 20 et le chemin du 4e rang étant la partie nord des lots numéros deux cent cinquante et deux cent cinquante-deux (P. Nos 250 et 252) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Rosalie, contenant environ 18.4 arpents carrés en superficie;

b) Tout le terrain compris entre le terrain du chemin de fer Canadien National (voie allant de S.-Hyacinthe à Drummondville) et le terrain du Canadien National (voie allant de S.-Hyacinthe à Richmond) sur les lots numéros deux cent cinquante et deux cent cinquante-deux du susdit cadastre contenant environ 67.274 arpents carrés en superficie;

Avec les constructions édifiées sur les immeubles susdécrits.

Pour les conditions de vente, s'adresser à Jean-Robert Choquette, notaire, chargé de faire la vente en son étude, à Saint-Pie.

Saint-Pie, le cinq mai mil neuf cent quarante-trois.

Signé:

Jean-Robert CHOQUETTE
notaire

14 mai

"Nous sommes divisés parce que nous avons hérité des qualifications de **rouges** et de **bleus**... Cessons nos luttes fratricides; unissons-nous!"

Honoré MERCIER

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

NOS INSTITUTIONS – NOTRE LANGUE – NOS LOIS

Nous avons formé une Union nationale au-dessus des partis politiques, parce que nous avions les mains nettes et que nous entendons les garder nettes.

Maurice DUPLESSIS

11e ANNEE No. 13

VENDREDI 14 MAI 1943

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Rédacteur en chef — Harry Bernard

Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 645-655 ave Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

ABONNEMENT

Canada, $1.50 — Etats-Unis, $2.00

VENDREDI 14 MAI 1943

Vers le replâtrage

Comme le Bloc populaire ne saurait prendre le pouvoir à Québec, il servirait surtout à replâtrer le parti libéral, en se donnant l'air de le bonifier.— Les antécédents libéraux des principales vedettes du Bloc.— M. Paul Gouin essaya de se rapprocher de M. Taschereau, en 1935, et il lave aujourd'hui le visage politique de M. Godbout.— Marchandages à l'horizon.

Les politiciens libéraux de notre province, de M. Godbout, premier ministre, au dernier organisateur de comité de la plus lointaine concession rurale, mettent leur espoir dans le Bloc populaire. Avec le Bloc, ou en marge du Bloc, ils estiment pouvoir se maintenir à la direction des affaires. Ils ne cachent pas là-dessus leurs sentiments. Dans l'intimité, causant même avec des adversaires, nombre d'entre eux disent volontiers qu'une lutte avec la seule Union nationale leur assurerait la défaite, mais qu'ils comptent se faufiler entre l'Union nationale et le Bloc, si celui-ci présente des candidats dans la majorité de nos comtés. Tel que constitué, attirant les mécontents et les indisciplinés des milieux les plus divers, le Bloc de M. Maxime Raymond, ou de M. Paul Gouin, peut nuire aux partis existants, l'un à l'autre opposés. Si, dans certaines régions, il attire de préférence d'anciens partisans de M. Duplessis, dans d'autres il fascine les tenants de M. Godbout. Reste à savoir ce qu'il divisera le plus au dernier moment, des forces libérales ou des forces d'Union nationale? Même s'il ne réussit à faire élire qu'un nombre *minoritaire* de députés, il détiendra peut-être une sorte de *balance* du pouvoir, et il pourra alors envisager des tractations profitables, avec le groupe de son choix. Comptant surtout des libéraux parmi ses vedettes, le Bloc s'y connaît par avance en tractations, pourparlers, compromis et compromissions. Il se rappellera en temps utile les enseignements de MM. King et Taschereau, pour ne pas remonter trop loin dans l'histoire parlementaire.

* * *

S'il n'essuie pas dans la province une défaite totale, le Bloc *populaire* servira sûrement à y replâtrer le parti libéral, en se donnant l'air de l'améliorer et bonifier. Comme les *libéraux* comptent sur lui pour ne pas languir au fond de la scène politique, les hommes du Bloc entrevoient déjà une sorte d'alliance avec eux, et s'y préparent. Ceci semble d'ailleurs logique à première vue, puisque les principaux chefs du Bloc sont des libéraux, et gardent avec les libéraux des accointances sur lesquelles on ne doit pas s'illusionner. M. Maxime Raymond lui-même, hier député libéral, reste le frère du sénateur libéral et millionnaire qui a nom Donat Raymond? M. Paul Gouin, susceptible de remplacer M. Raymond, malade, à la tête de son mouvement, n'est-il pas aussi le fils de sir Lomer Gouin, jadis premier ministre libéral de la province de Québec, le frère du sénateur libéral et millionnaire qui a nom Léon-Mercier Gouin? M. René Chaloult est député libéral à l'Assemblée législative de Québec. M. Edouard Lacroix et le Dr Pierre Gauthier sont députés, hier libéraux, aux Communes d'Ottawa. D'ailleurs M. Paul Gouin, dans son dernier discours, n'essaya-t-il point de nettoyer le visage politique de M. Adélard Godbout, disant "qu'il serait cruel... de laisser entendre que l'inspiration de M. Godbout a été puisée à Ottawa." Quand il siégea à l'Assemblée législative de Québec, après les élections de 1935, on sait qu'il ne tarda guère à chercher un rapprochement avec le vieux régime libéral, celui de M. Taschereau. Qu'on se méfie du Bloc, si l'on ne veut pas le voir se coller rapidement à M. Godbout, pour sauver M. Godbout de la défaite, avec lui M. T.-D. Bouchard et autres hommes de même farine.

* * *

Ce qu'on constate chez les dirigeants du Bloc se retrouve, à des degrés variés, chez leurs adeptes. Parmi les conférenciers qu'on nous présente régulièrement à la radio, une forte proportion se réclamaient hier du parti libéral et seraient susceptibles de s'y rallier, advenant un compromis qui n'offusquerait pas trop gravement l'électorat. Même chez les organisateurs dans nos comtés, les hommes de premier plan appartenaient hier à la phalange libérale, et tendraient à retourner à leurs anciennes amours, pourvu qu'on leur fournit un prétexte assez propre. Au vrai, ils étaient et ils restent libéraux, avec cette nuance qu'ils disent ne pouvoir approuver certains abus auxquels les libéraux se livrèrent, et précisément parce que le peuple se montre dégouté de ces abus. Qu'on leur en donne l'occasion et ils s'emploieront à donner plus de ton à la politique libérale. S'ils lui donnent assez de ton pour qu'elle paraisse acceptable à ces électeurs qui font ou défont les gouvernements, le reste importe peu. Même dans nos comtés, ce qu'on appelle la balance du pouvoir possède son importance. Nos politiciens de faubourgs escomptent comme d'autres les avantages à tirer d'un tiers-parti, qui leur permettrait des marchandages alléchants. Vous accordez à un tel, ou à tel autre, ce poste et cette prébende, et nous vous appuyons du poids de notre influence. Compris? Tous les hommes de seconde zone, qui n'en mèneraient pas large avec le parti libéral, ou avec l'Union nationale, aperçoivent dans le Bloc la possibilité de jouer un rôle et de récolter. De haut en bas, le Bloc se prépare à ne pas négliger les à-côtés de la vie publique.

Harry BERNARD

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

UN AUTRE MILLIARD

Le Canada se départira d'un autre milliard, froidement, au bénéfice des nations alliées. Il ne leur prêtera pas un milliard, mais il leur donnera, en pur don, un milliard de dollars, soit 1000 millions. L'an dernier, le Canada offrait ainsi un milliard à la Grande Bretagne; cette année, il l'offre aux nations alliées, donc à la Grande-Bretagne, la Chine et la Russie, les Etats-Unis, etc. Sommes-nous tellement riches que nous puissions nous permettre ainsi des cadeaux de potentats? L'effort de guerre du Canada, depuis septembre 1939, sort de l'ordinaire. De modéré qu'il devait être, il devient depuis longtemps colossal. Passe encore pour l'effort de guerre, puisque nous sommes en guerre. Mais de là à jeter l'argent par les fenêtres, *sans motif* plausible, il y a de la marge. Car qui oblige notre gouvernement à donner l'argent du peuple? Le gouvernement canadien pouvait garder son argent, le consacrer à vêtir, nourrir et armer des soldats, des marins, des aviateurs, et c'eût été autant d'ajouté à notre effort de guerre. Les nations alliées en auraient bénéficié directement, car nous ne mobilisons pas notre capital humain pour le plaisir. Si en principe l'effort de guerre se tolère, si extraordinaire soit-il, il n'en va pas de même des cadeaux injustifiés. Est-ce qu'un autre gouvernement, à ce jour, eut cette idée saugrenue de verser quelque forte somme au trésor canadien? Pourquoi d'ailleurs nous donnerait-on de l'argent? Et pourquoi en donnons-nous? Les nations en guerre ont à défrayer assez de déboursés sans qu'elles se croient tenues de s'adresser réciproquement des cadeaux. Seul d'ailleurs le gouvernement libéral de M. King, au Canada, se permet pareille fantaisie.

LES DEPUTES NON ASSIS

Le plus extraordinaire, c'est que les hommes qui siègent aux Communes d'Ottawa, ministres et députés, acceptent sans broncher cette idée de dons d'un milliard à la fois. Quelques uns s'y opposèrent, mais quelques uns seulement, une poignée. M. Cardin, ancien ministre du cabinet King, qui le quitta dans les circonstances que l'on sait, fut l'un des premiers à protester contre le don d'un milliard. A son propos, il eut le mot, évidemment juste, de tribut colonial. Un débat s'engagea, mais qui n'eut pour effet que de montrer la sujétion de l'immense majorité des députés à M. King. Le député de Charlevoix-Saguenay, M. Frédéric Dorion, proposa que le milliard fût versé par les riches, mais on se moqua de lui. Deux autres députés, MM. J.-S. Roy et Liguori Lacombe, soumirent des amendements à la résolution ministérielle suggérant le don d'un milliard, mais ils furent rejetés, l'un par 135 voix contre 10, l'autre par 127 contre 10. Les journaux libéraux, depuis, affichent les noms des députés qui votèrent contre le milliard à donner, comme s'ils les exposaient au pilori. Ils leur font, au contraire, beaucoup d'honneur, disant au peuple quels sont ceux de ses mandataires qui ne craignent pas de se tenir debout. Ce furent, dans les circonstances, MM. Cardin, Roy, Dorion, Lacombe, Jean-François Pouliot, Wilfrid Lacroix, Lionel Bertrand, Emmanuel D'Anjou, Lucien Dubois et L.-P. Lizotte.

ET T.-A. FONTAINE?

Que devint, dans cette affaire du milliard, le député de Saint-Hyacinthe-Bagot? Ou il vota simplement avec le gouvernement, approuvant le don d'un milliard, ou il s'abstint de paraître en Chambre, — ce que nous ignorons encore au moment où nous écrivons ces lignes, (mardi). Encore une fois Me T.-A. Fontaine, partisan du OUI au plébiscite d'avril 1942, plia l'échine devant M. King. Il vota contre les amendements tendant à mettre de côté l'idée de donner un milliard, ou il s'abstint de se prononcer, ce que firent un certain nombre de députés. Qu'il ait pris l'une ou l'autre attitude, il ne s'opposa sûrement pas au milliard aux nations unies, pas plus qu'il ne s'opposa, l'an dernier, au milliard à la Grande-Bretagne. M. Fontaine appartient donc à cette forte majorité de politiciens, aplatis devant M. King, pour qui la politique de parti compte plus que l'intérêt du pays. Car l'on ne fera croire à personne qu'il est de l'intérêt du Canada de donner son argent à droite ou à gauche, pour le plaisir de donner. Dans l'ordre des députés *suiveux*, M. Fontaine est en train de devenir l'as des as.

A QUAND LE DUEL CARDIN-FONTAINE?

Une fois encore, M. Fontaine se dresse donc contre M. Cardin, ce M. Cardin qu'il suivait jadis avec tant d'empressement, de qui il prenait ses mots d'ordre, sans lequel il ne serait pas même aujourd'hui le zéro solennel que l'on sait, si M. Cardin ne l'avait traîné par la main, le guidant et soutenant, dans les sentiers tortueux de la politique fédérale. Ce qu'il nous tarde maintenant de voir, c'est M. Fontaine aux prises avec M. Cardin, advenant des élections. Quelle figure il fera alors, l'ancien de Saint-Thomas transplanté en ville! Cela peut tarder, mais cela viendra. Et peut-être M. Fontaine rira jaune, pour trop longtemps s'être montré rouge vif.

L'INSTITUT DEMOCRATIQUE

Que penser de l'*Institut démocratique canadien*, fondé samedi dernier par M. T.-D. Bouchard, et se donnant comme mission de pourvoir à l'avancement des Canadiens français, dans tous les domaines? On se le demande. Chose certaine, l'Institut donne lieu à des inquiétudes. Non seulement son nom évoque *l'Institut canadien* d'autrefois, de triste mémoire, mais l'on trouve, parmi ses premiers sympathisants, tout ce que le Canada français compte d'individus à idées avancées, proche de l'anticléricalisme et de la maçonnerie. Ceci au premier abord. En second lieu, l'Institut de M. Bouchard semble surtout un organisme libéral, sorte de *Reform Club* magnifié. En somme, bloc enfariné dont on se devra méfier, et qui vraisemblablement n'ira pas loin.

H.B.

Les lettres

Maurois et la démocratie

Collaboration exclusive au COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

par GUY SYLVESTRE

Maurois a publié récemment, à New York, un **Petit traité sur les politiques d'hier et les libertés de demain.** Avec le bon sens qui le caractérise, le célèbre historien nous y apporte quelques idées sur la vie publique qui, pour être simples, n'en sont pas moins vraies. De quoi s'agit-il? se demande d'abord l'académicien. "Il s'agit de savoir dans quelle mesure et par quels moyens des lois sages peuvent assurer, à un Etat, sécurité et liberté. Tous deux sont des biens précieux, mais sécurité passe avant liberté parce qu'il n'est pas de liberté sans sécurité. Le pays le plus libre du monde, s'il se laisse envahir, se donne un tyran. Le problème politique essentiel est de concilier le respect des individus avec la sécurité de la nation." Car la liberté n'est pas l'anarchie; bien plus, la liberté vraie n'existe qu'à l'intérieur d'une hiérarchie librement acceptée. Tout se réduit donc à un problème d'ordre, d'équilibre.

Etudiant l'expérience anglo-saxonne, Maurois constate que les Britanniques ont bâti la liberté sur le régime parlementaire. "Ce peuple a reconnu que, pour contraindre le pouvoir exécutif à respecter les décisions des assemblées élues, il était prudent de n'accorder au gouvernement de l'argent te des soldats que pour un temps limité. Pas d'impôts sans un vote annuel; pas d'armée permanente." D'après la tradition anglo-saxonne, la démocratie apparaît donc comme un état "où la minorité, après un vote régulièrement acquis, accepte d'être gouvernée par la majorité." La démocratie suppose donc le respect par la majorité, des droits de la minorité. L'expérience anglo-saxonne a réussi, parce que la transformation des institutions politiques a été progressive, résultant de la libre discussion, ce qui a eu pour effet d'imposer à tous le respect des lois. Le parlementarisme français a été au contraire une faillite parce que le gouvernement a été institué subitement te d'une manière sanglante — "Ce fossé sanglant ne sera jamais comblé", disait Châteaubriand — et que les partis étaient innombrables et souvent révolutionnaires.

Maurois constate ensuite trois faiblesses des démocraties: 1. — la politique extérieure des démocraties est trop souvent fonction de leur politique intérieure; 2. — la politique extérieure des démocraties dépend d'une opinion publique souvent mal informée; 3.—les démocraties agissent plus lentement, et moins secrètement, que les dictatures. Et il se demande s'il est possible de porter remède à ces maux sans tomber dans le totalitarisme. Oui, répond-il avec optimisme. Et à ces trois faiblesses il propose trois remèdes: 1. — Lord Balfour disait que la raison du succès, dans son pays, du gouvernement parlementaire, était la volonté chez tous les Anglais, quel que fût leur parti, "to make the thing work", de faire marcher la chose. Un pays libre peut vivre, durer et se défendre, à condition que tous, gouvernement et opposition, aient le ferme propos de faire marcher la chose et d'imposer le silence aux intérêts de parti lorsque le pays est en danger; 2. — le chef d'un état libre doit toujours considérer la Défense nationale comme le premier de ses devoirs; 3.—Enfin il faut, dans un pays ou l'opinion publique exerce sur la politique étrangère une influence constante, mieux préparer les citoyens à une tâche si difficile. Et il tente d'appliquer à l'avenir les leçons du passé.

André Maurois avoue n'avoir aucune expérience politique et que ses idées sont celles d'un simple *citoyen*. Il croit d'ailleurs, comme Thomas Kernan, que "ce sont les Français restés en France, ou les prisonniers revenus d'Allemagne qui, éclairés par leurs souffrances, seront après la guerre nos meilleurs législateurs". Mais il existe avoir le droit de donner l'opinion d'un Français exilé qui aime ardemment son pays et cherche à comprendre ses malheurs.

Le danger le plus grand, opine Maurois à la lumière de l'expérience, réside non dans la liberté, mais dans les excès de la liberté. L'anarchie peut être évitée par une éducation nationale objective et uniflante. Car le salut n'est pas dans la mise en oeuvre de telle ou telle forme politique particulière, mais dans la restauration de l'esprit civique authentique. Sans doute faut-il préférer un "gouvernement fort, limité dans l'exercice du pouvoir, par des garanties constitutionneles"; mais il ne faut pas oublier que les institutions valent ce que vaut l'esprit public. Le problème politique fondamental reste donc un problème de l'esprit.

Guy SYLVESTRE

—:-o-:—

Les moutons et la musique

Les musiciens au Canada et aux Etats-Unis n'ont pas à craindre de manquer de cordes pour les instruments de musique. Avant la guerre de 1914-1918, on importait des cordes pour instruments de musique d'Allemagne, d'Italie, mais surtout de ce dernier pays. Depuis cette époque, l'Amérique du Nord en a fabriqué une quantité suffisante pour ses propres besoins, grâce aux grands progrès réalisés dans la préparation des sous-produits animaux, aux abattoirs inspectés par le gouvernement. Au Canada, l'inspection des viandes, des sous-produits de viandes et d'autres sous-produits destinés à la fabrication, est faite par la Division de l'hygiène vétérinaire du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Le sous-produit principal du mouton et de l'agneau est la peau, dont on se sert pour relier les livres, faire des gants, des bourses et de nombreux autres articles, mais le petit intestin est aussi très utile. Une partie de ces intestins va dans la fabrication de sutures, de cordes de violon et d'autres instruments à cordes, tandis que le plus gros des boyaux fait des contenants parfaits pour la saucisse de la meilleure qualité.

Les sous-produits du porc sont nombreux. Les soies du dos servent à la fabrication des brosses. Les petits intestins sont utilisés pour la saucisse, mais ils ne valent pas sous ce rapport les intestins de l'agneau, parce qu'ils font une saucisse plus grosse, plus large, qui n'est pas aussi bien vue par le commerce. La partie du pylore de l'estomac du porc est employée comme source de pepsine. De même que pour les bêtes bovines, les glandes sont conservées pour fins médicinales. Avec la peau du porc, on fait de la gélatine; les pieds sont salés et embarillés avec des feuilles de laurier; les queues des porcs trouvent un bon débouché comme produit alimentaire dans les Antilles anglaises.

LETTRE DE QUÉBEC

La province paye aujourd'hui un million et demi de plus qu'en 1939, pour salaires

Le régime actuel a augmenté la liste civile de cette somme, à une période où ses services publics sont réduits à leur plus simple expression.— Il a engagé plus de 5000 personnes, depuis que M. Godbout est à la tête de l'administration; jamais on n'a connu un gaspillage pareil.— Les Montréalais sont en révolte contre la dictature de Québec.

par ALBERT PLOUFFE

Québec.— Bien des vessies ministérielles se dégonflent, durant la session, sous les coups des oppositionistes. Celle qui visait à montrer le régime actuel comme un modèle d'économie s'est dessoufflée avec un gémissement pénible pour les "bluffeurs" rouges. En effet, le gouvernement a dû admettre qu'il paye actuellement un million et demi de piastres de plus, par année, que sous l'Union nationale, pour les salaires des employés civils et qu'il a engagé plus de 5000 personnes pour combler les vacances causées par les démissions, décès, congés militaires et destitutions.

Comme il y a loin entre le monsieur Adélard Godbout de 1939 qui se promenait à travers la province avec ses acolytes pour crier que l'administration Duplessis jetait l'argent par les fenêtres et avait augmenté de façon scandaleuse le coût des services publics, et l'hon. Adélard Godbout, premier ministre! Si celui-ci se souvient, parfois, du premier, il doit avoir honte, s'il est encore susceptible d'éprouver des remords.

Contrairement à ce qu'il avait promis formellement, M. Godbout a jeté sur le pavé, sans motif raisonnable, des centaines de pères de familles dont le seul crime était d'avoir été embauchés par l'Union nationale. Non seulement il les remplaça par des partisans zélés, mais il multiplia les titulaires des diverses fonctions administratives. Son fanatisme aveugle l'empêcha de s'apercevoir qu'il précipitait la province vers le chaos et la ruine.

Il ne serait pas étonnant que M. Godbout ait été le plus surpris en apprenant la situation. Une question inscrite au feuilleton par M. Roméo Lorrain, député de Papineau, força l'aveu incriminant. Le trésorier, M. Mathewson, révéla officiellement les chiffres sollicités. Du 8 novembre 1939 au 18 février 1943, le gouvernement a engagé 4,644 personnes et en a réengagé 616; des augmentations de salaires furent accordées à 6,570 personnes, pour un total de $1,498,677.

Or il est reconnu que jamais il n'y eut si peu de travail, par suite des conditions de guerre. Nombre de services ont été réduits à leur plus simple expression; plusieurs sont presque abolis, n'existant plus que pour la forme. Quand le gouvernement Duplessis arriva au pouvoir, il créa l'Office des Salaires Raisonnables, l'Office du prêt agricole, compléta l'organisme à peine ébauché pour les pensions de vieillesse, mit sur pied des équipes de contrôle pour les immenses chantiers de travaux destinés à soulager le chômage.

Le régime actuel, au contraire, diminue considérablement ses activités. Comment expliquer, alors, qu'il ait embauché plus de 5000 personnes Tout d'abord pour remplacer les amis de l'Union nationale qu'il traita inhumainement, puis pour faire du patronage politique aux dépens des payeurs de taxes. Comment les contribuables avaleront-ils cette pilule? Car il n'y a aucune justification plausible à cette hausse d'un million et demi dans la liste civile, à une époque où nos hommes publics nous supplient d'économiser et de nous priver.

La question de M. Roméo Lorrain a jeté la lumière sur un des aspects les plus importants de l'administration et a amené la preuve, par le gouvernement lui-même, que le régime actuel gaspille les fonds de la province de la façon la plus scandaleuse.

* * *

Un mouvement de fierté civique semble prendre naissance parmi les Montréalais. Une bonne partie des membres du conseil municipal sont ici aujourd'hui, pour protester contre la façon dont on les traite. Ils en ont enduré de toutes les couleurs, depuis trois ans, car la plupart sont des libéraux qui avaient été habitués à tout avaler au nom du parti. Mais M. Godbout a véritablement manqué de tact et de mesure en les poussant à bout. Tel que nous le prédisions la semaine dernière, c'est le projet de refinancement qui a mis la marmite en ébullition.

Des conseillers proposent que toute forme démocratique de représentation populaire soit officiellement abolie et qu'on laisse le chemin libre au gouvernement, si ce dernier veut continuer à se conduire en dictateur. D'autres brandissent carrément la hache de guerre et ne cachent pas leurs intentions meurtrières.

Le sentiment anti-Godbout est si violent que des chefs libéraux admettent ouvertement que la politique du gouvernement lui assure une défaite cuisante sur toute l'Ile de Montréal. On se rappelle comment, autrefois, l'hostilité des Montréalais avait causé une frousse à M. Taschereau, qui n'avait pas pu faire élire de représentant. Mais il avait prévu le cas et s'était mis à cultiver à bonne heure les électeurs ruraux.

Son successeur falot cherchera à imiter cet exemple. C'est dans ce but qu'il soumettra probablement un projet de loi autorisant la dépense de 6 millions pour la colonisation. On bâtira une montagne de publicité sur cette mesure de camouflage, dans l'espérance de gagner dans les campagnes ce que le parti a perdu dans les centres urbains.

Mais M. Godbout n'a pas la vision et les capacités de son prédécesseur. Il amènera trop tard sa mesure. Et il a si souvent trompé la population que celle-ci refuse de lui reconnaître de la sincérité, même dans les rares moments où il en a. On haussera donc les épaules sceptiquement, en songeant que c'est un autre "bluff".

D'ailleurs notre premier ministre n'a pas ses coudées franches. Il est soumis aux volontés d'Ottawa. Or il paraît de plus en plus certain que M. King insiste pour que les provinces d'Ontario et de Québec tentent le plongeon pour connaître les dispositions du public, avant de se risquer lui-même, si les apparences sont bonnes. Quand l'ordre impératif sera communiqué, M. Godbout s'y soumettra, sans avoir eu le temps de se préparer.

Billet du jeudi

Les femmes et la médecine

De plus en plus les femmes envahissent le domaine médical, dans notre pays comme ailleurs et dans tous les pays. Voilà seulement vingt-cinq ans, la femme-médecin donnait l'impression d'une sorte d'oiseau rare, que les gens se montraient du bout du doigt, chuchotant des choses assez désagréables. Quand, il y a quelques années, la première étudiante en médecine s'inscrivit à l'Université de Montréal, les gorges-chaudes ne manquèrent point. Petit à petit, on s'habitua à l'étudiante en médecine et à la femme-médecin. Même chez les Canadiens français, chez qui elles mirent plus de temps à paraître que dans les milieux anglo-saxons. Cette année, trois étudiantes terminèrent leurs études médicales à l'Université de Montréal. L'une d'elles se distingua même en se classant première de sa promotion, l'emportant sur tous ses confrères masculins. On ne pourra guère prétendre qu'elle ne possède pas autant qu'un homme la science qui lui permettra d'exercer sa profession avec compétence. Ses succès à ce jour, durant ses six années d'études, prouvent d'ailleurs le contraire. Si elle continue à travailler sérieusement, car un médecin n'a jamais fini d'étudier, de se perfectionner, de se spécialiser, elle peut envisager une carrière hautement fructueuse, pour elle comme pour sa clientèle éventuelle.

* * *

Aux Etats-Unis, on vient de décider d'attacher à l'armée, comme à la marine de guerre, des femmes-médecins et des femmes-chirurgiens. A la mi-avril, le président Roosevelt apposait sa signature à un projet de loi y pourvoyant. Ce geste de sa part permettra d'utiliser les services d'un millier de femmes possédant des connaissances médicales, et ce à une époque où l'on manque partout de médecins, dans le monde militaire comme dans le domaine civil. Cela ne se réalisa point sans une âpre lutte, car nombre de politiciens, mus par des sentiments divers, s'opposaient à l'acceptation de femmes-médecins dans les forces armées. Sans doute les féministes du pays se glorifient de la victoire remportée, grâce finalement à la bonne volonté du président. Celui-ci se plaçait sans doute, et avec raison, à un autre point de vue que ces dames, filles spirituelles de Mme Pankhurst. L'Etat a besoin de médecins, opina le président, et il prend ses médecins où il les trouve, hommes ou femmes. Rien ne paraît plus logique dans les circonstances. La première femme-médecin connue aux Etats-Unis, et probablement dans le monde, fut le Dr Elizabeth Blackwell, née en 1821. Elle obtint son doctorat en médecine au Hobart College, sis à Geneva, dans l'Etat de New York. Quand on l'y accepta comme étudiante, elle se trouva fort étonnée, car nombre d'universités américaines lui avaient jusque là fermé leurs portes, et d'une façon qui n'entendait pas la discussion.

* * *

Elizabeth Blackwell, alors âgée de 24 ans, s'inscrit à Hobart en 1845. Un médecin de Philadelphie, ami de la jeune fille, y avait demandé son entrée comme étudiante. Au lieu de refuser, le doyen de la faculté répond qu'il soumettra le cas aux étudiants en médecine de l'institution et ceux-ci, croyant d'abord à une plaisanterie, se prononcent en faveur de l'admission. Mlle Blackwell commence donc ses études universitaires, et ses compagnons masculins se montrent à son égard d'une extrême correction. Munie de ses parchemins, elle s'établit à New York, où l'on se moque d'elle et lui crée des ennuis variés, allant jusqu'à la traiter de sorcière. A certains moments, on la persécute littéralement, et bon nombre de médecins du sexe dit fort se comptent parmi ses adversaires les plus farouches. Une soeur de Mlle Blackwell, celle-ci nommée Emily, devient aussi médecin et se donne un complément d'études en Angleterre. A son retour d'Europe, les deux soeurs s'associent une troisième femme-médecin, le Dr Marie-E. Zakrzewska, évidemment Polonaise, et les trois femmes fondent un établissement qui existe encore, le "New York Infirmary for Women and Children." D'aucuns crient à l'absurde, mais la maison se développe graduellement, grandit, rend d'éminents services dans les classes populaires. Incorporé légalement en 1864, cet hôpital d'un genre alors nouveau devient l'un des grands centres médicaux du pays, où les initiatives hardies et progressives ne se comptent plus. En 1942, un total de 3.563 malades y étaient soignés. La seule histoire du Dr Elizabeth Blackwell réconciliera beaucoup de gens avec les femmes-médecins.

L'Illettré

NOUVELLES DE LA RÉGION

M. François Grenier, de S.-Jean-Baptiste, décédé à l'Hôpital

S.-Jean-Baptiste, 11, D.N.C.

M. François Grenier, de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, est décédé dimanche dernier à l'hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, après une longue maladie. Outre son épouse, née Anna Brillon, il laisse ses fils: Elphège, Ernest, de L'Ange-Gardien; Alexandre, Rougemont; Gérard, Montréal; Omer, Romuald et Arthur, de cette paroisse; ses filles: Mme Armand Beauregard, (Aurore); Mme Joseph Morier, (Hortense); son frère, M. Amédée Grenier, maire de Saint-Jean-Baptiste; ses soeurs, Mmes Welly Jourdain et Albéric Barré, S.-Jean-Baptiste; Donat Leroux, Montréal; ses beaux-frères, MM. Louis Guertin, Welly Jourdain et Albéric Barré, S.-Jean-Baptiste; Donat Leroux, Montréal; Omer Brodeur, de Richelieu; ses belles-soeurs Mmes Alida et Arthur Brillon, Amédée Grenier. Plusieurs gendres, belles-filles, neveux, nièces et petits-enfants lui survivent également. Les funérailles eurent lieu mercredi en l'église paroissiale.

———:-o-:———

Garde d'Honneur de S.-Hyacinthe

Vers la victoire.— Dimanche dernier, la Garde d'Honneur Ind. Inc. de Saint-Hyacinthe, sous la direction du commandant L.-P. Cordeau, était heureuse de participer à la parade locale en faveur du 4e emprunt de la victoire.

Pèlerinage annuel.— Dimanche avant-midi, le 16 courant, à 7 hres 15 a.m., rassemblement aux quartiers généraux et sortie obligatoire à l'occasion du pèlerinage annuel de l'Union St-Joseph du Canada à l'église de la paroisse St-Joseph-sur-Yamaska. Tenue militaire avec armes. Par ordre: Lt.-col. L.-P. Cordeau, commandant.

Assemblée mensuelle.— Dimanche avant-midi, après le pèlerinage annuel à l'église de la paroisse de St-Joseph-sur-Yamaska, le 16 courant, il y aura assemblée mensuelle du bureau de direction de la Garde d'Honneur Ind. Inc. de St-Hyacinthe aux salles ordinaires des délibérations.

M. François Noël, de S.-Marc, décédé aux Trois-Rivières

Saint-Marc, 10, D.N.C.

M. François Noël, de cette paroisse, élève du collège séraphique des Trois-Rivières, est décédé vendredi dernier à l'hôpital de cette ville. Il était fils de M. et Mme Origène Noël, (Aldéa Riendeau). Outre ses parents le défunt laisse ses frères et soeurs: Jean-Origène, Conrad, Claude, Denise et Jeannine. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale, sous la direction de la maison Ubald Lalime, de Saint-Hyacinthe. M. l'abbé C.-E. Senay, curé, fit la levée du corps. Le R.P. Flavien Vary chanta le service funèbre, assisté des RR. PP. Guillaume, directeur du collège séraphique des Trois-Rivières, et Rosaire, professeur.

———:-o-:———

M. Philibert Noël décédé à Saint-Marc à l'âge de 84 ans

Saint-Marc, 10, D.N.C.

M. Philibert Noël est décédé ces jours derniers à Saint-Marc-sur-Richelieu, à l'âge de 84 ans. Outre son épouse, née Zoé Hébert, le défunt laisse trois filles: Mmes Alph. Guertin, (Etiennette), de Saint-Denis-sur-Richelieu; Delphis Petit, (Marie-Anne); Mlle Euchariste Noël, de cette paroisse. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale.

———:-o-:———

Les premiers de classe à Saint-Denis

Saint-Denis, 10, (Spéciale)

Ci-après les noms des premiers de classe à l'école no 6 de Saint-Denis-sur-Richelieu, dirigée par Mlle Yvonne Chaume, aux examens d'avril: 6e année, Marie-Paule Vigeant, Thérèse Vigeant; 5e, Clarisse Rémy, Agathe Vigeant; 4e, Rose-Hélène Leboeuf, Côme Lajoie; 3e, Marguerite Angers, Joseph-A. Dauphinais; 2e, André Vigeant, Jacqueline Richer; 1ère, Rita Angers, Denis Vigeant.

Les premiers de classe à Saint-Mathias

Saint-Mathias, 11, (Spéciale)

Ci-dessous les noms des élèves de l'école No 4, rang du bord de l'eau, dirigée par Mlle Rita Richard, qui ont mérité les meilleures notes aux récents concours mensuels: 6e année: Fabienne Barré et Réjeane Halde et Jeannine Barsalou.

Poudrette; 3e, Gérald Barré et Florian Halde; 2e, Henri Boucher et Yolande Poudrette; 1ère, Adrien Halde et Jeannine aBrsalou.

Mention honorable en bonne conduite: *Fabienne Barré.*

———:-o-:———

M. Alex. Huard décédé à 84 ans à Saint-Denis

Saint-Denis, 10, D.N.C.

M. Alexandre Huard est décédé ces jours derniers à Saint-Denis-sur-Richelieu, à l'âge de 84 ans. Le défunt était célibataire. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale, sous la direction de la maison H. Phaneuf et Fils. M. l'abbé Réal Beauregard, vicaire, fit la levée du corps. Le service funèbre fut chanté par M. le chanoine F.-A. Laroche, curé, assisté MM. les abbés Alfred Salvail, aumônier de l'hospice Saint-Louis, et Réal Beauregard, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Joseph Desrosiers, Elie Dauphinais, Napoléon Huard, Magloire Benoît, Isidore Jalbert et Elie Laperle. Le deuil était conduit par MM. Alphonse Phaneuf et François Archambault.

Ste-Rosalie

Dimanche dernier étaient de passage à Montréal, M. et Mme Lionel Laplante ainsi que leur jeune fils Raoul de Ste-Rosalie, chez M. et Mme Louis Carrière et Joseph Carrière.

Train quotidien au Lac Saint-Jean

Avec l'approbation du régisseur fédéral du transport le Canadien National a rétabli le train quotidien de nuit entre Montréal et Québec et Chicoutimi-Lac-Saint-Jean. Ce train quitte Montréal tous les soirs à 6 hres 20 et Québec à 10 hres 25. Dans l'autre sens il part de Chicoutimi à 5 hres 25. Le nouveau service sera en vigueur à partir du 21 avril de Montréal et de Québec et du 22 avril de Chicoutimi. Depuis le 1er janvier il n'y avait que trois trains de nuit par semaine pour le Lac Saint-Jean-Chicoutimi.

Il y aura aussi un train tous les jours, excepté le dimanche, de Montréal à l'Abitibi.

Les rigueurs de l'hiver et les exigences du trafic de guerre avaien nécessité des réductions dans le service des trains. L'amélioration de la température et des conditions de trafic en général a permis d'augmenter le nombre des trains dans ces régions.

———:-o-:———

Derniers prix du marché

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, 10 mai, 1943, par la Coopérative canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS

Prix de base des carcasses de porcs classées B1 ou B3 pesant 135 à 185 livres: offre 16.85
Porcs de même classe payés sur le poids vif: 13c
Truies 11.50-12c
Abattues 14.75-15c
Abattus 10c-11c
Verrats châtrés 8c-9c

Rabais

B2—130-134 lbs 0.50
C1 et C2- -130-175 lbs 1.00
C3—175-185 lbs 2.00
D1 et D2 — 130-175 lbs 1.50
D3—176-185 lbs 2.50

Nous ne pouvons pas vous fournir actuellement le montant des rabais sur les B2, C1, C2, D1, D2, ainsi que sur les légers.

Porcs pesant moins de 130 lbs abattus ..... $2.50 ou plus
Lourds (186-205 lbs) par tête 3.00
Extra Lourds 206 lbs et plus $2.00

VEAUX DE LAIT

Choix 14.50-15.00
Bon 14.00-14.25
Moyen 13.00-13.50
Commun 10.00-11.00
D'herbe 8.00- 9.00

BOUVILLONS

Choix 12.25-12.50
Bon 11.50-12.00
Moyen 10.50-11.00
Commun 8.00- 9.50

AGNEAUX DU PRINTEMPS

50 lbs et plus:
Bon, chacun ..... $10 à $11
Communs et légers: non demandés

MOUTONS

Bon 9.50-10.00
Commun 6.00-8.00

TAURES

Choix (Type à boucherie) 11.50-12.00
Bonne 10.50-11.25
Moyenne 9.00-10.25
Commune 7.50-8.50

VACHES

Choix (Type à boucherie) 9.75-10.00
Bonne 9.00-9.50
Moyenne 7.50-8.25
Commune 7.00-7.50
Très com. 5.00-6.00

TAUREAUX

Choix (Type à boucherie) 10.00-10.50
Bon 9.50-10.00
Moyen 9.00-9.25
Commun 7.00-8.00

OEUFS

A-Gros 34½c
A-Moyen 32½c
B- 31c
A- Poulette 31c
C- 28c

N. B.—Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et de 5% aux Coopératives affiliées.

BEURRE

Marché instable.

Une demande limitée et une offre considérable ont contribué à accentuer la baisse des prix.

Selon l'Office National de la Statistique, les "stocks" de beurre de beurrerie en entrepôt dans les neuf principales villes du Canada, se totalisaient, le 1er mai 1943, à 5,591,193 livres, comparativement à 2,607,580 livres à la date correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de 2,983,613 livres sur 1942.

Lundi matin, le 10 mai 1943, le beurre no 1 pasteurisé, au gros, était coté de 32¾c à 33c la livre.

FROMAGE

La demande est active et les prix sont fermes.

Nous attirons l'attention des fromageries sur la teneur de l'Ordonnance no 55 récemment décrétée par l'Office des Produits Laitiers:

"Qu'à partir du 10ème jour de mai 1943, tout le fromage Cheddar fabriqué dans les provinces de l'Ontario et du Québec, doit être blanc et en meules non cirées d'un diamètre non inférieur à 14½ pouces et d'un poids non inférieur à 75 livres."

M. Pierre Cotnoir décédé à S.-Louis

Saint-Hugues, 10, D.N.C.

M. Pierre Cotnoir est décédé ces jours derniers à Saint-Louis-de-Bonsecours. Outre son épouse, née Lucie Galipault, il laisse un neveu, M. Léo Robidoux. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Saint-Hugues, sous la direction de la maison Jos. Bertrand Enrg., de Saint-Hyacinthe.

ST-AIMÉ

M. Maurice Péloquin est de retour de Montréal pour passer la saison estivale dans notre localité.

—M. et Mme Michel Dufault étaient de passage à Sorel samedi dernier.

—M. et Mme Dr Lucien Péloquin et leur fils Gilles passent la fin de semaine à Cowansville.

—Le lieutenant Charles Beauchemin de Valleyfield, visitent Mlle Poirier en fin de semaine.

—M. Darius Durocher, sa soeur Laurette de Montréal, en vacances chez leur grand'père M. E. Nadeau.

—Mme J.-B. Chartier visite son fils M. R. Chartier de Granby.

—M. et Mme Roland Laplante de Montréal ont passé la fin de semaine chez M. Arthur Laplante.



SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

Première Ordonnance Relative au Transfert Obligatoire de la Main-d'Oeuvre

AVIS À CERTAINS EMPLOYEURS ET EMPLOYÉS

Avis est par les présentes donné aux hommes engagés dans certaines occupations spécifiées et appartenant à des catégories d'âge et d'état matrimonial déjà précisées par les Règlements du Service sélectif national (mobilisation), qu'ils sont tenus, au plus tard le 19 mai 1943, de se présenter pour une entrevue à un bureau de Placement et du Service sélectif.

A. But: L'Ordonnance rend disponibles, pour des emplois essentiels, les services d'hommes appartenant aux classes désignées comme susceptibles d'appel au service militaire en vertu des Règlements du Service sélectif national (mobilisation), et actuellement employés à des occupations non essentielles spécifiquement désignées.

B. OCCUPATIONS EMBRASSÉES PAR LA PRÉSENTE ORDONNANCE: Sont visés les mommes appartenant aux catégories désignées, s'ils sont employés comme suit: (1) tavernes, débits de spiritueux, de vins et de bière; (2) vente au détail de bonbons, de confiseries, de tabac, de livres, de papeterie, de journaux; (3) salons de barbiers et de beauté; (4) fleuristes de gros ou de détail; (5) postes pour le débit d'essence; (6) vente au détail de véhicules-automobiles ou accessoires; (7) vente au détail d'articles de sport ou d'instruments de musique; (8) garçons de table, chauffeurs de taxi, préposés d'ascenseur, chasseurs d'hôtel (bell-boys), domestiques; (9) toute occupation se rapportant directement ou indirectement à des amusements, y compris, mais non exclusivement, les théâtres, les agences de films, les entreprises cinématographiques, les clubs, les allées de quilles, les salles de billard; (10) toute occupation se rapportant directement ou indirectement à la teinturerie, au dégraissage et au repassage (buanderies non comprises); les bains, services de guides, cirage de chaussures.

C. ÂGES ET ÉTATS MATRIMONIAUX VISÉS PAR LA PRÉSENTE ORDONNANCE: (*a*) **Tout homme, né entre 1917 et 1924 inclusivement, qui a 19 ans révolus;** (*b*) **tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui, le 15 juillet 1940 était célibataire, divorcé ou juciairement séparé, ou veuf sans enfants;** (*c*) **tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui est devenu veuf depuis le 15 juillet 1940 et n'a pas d'enfants actuellement vivants;** (*d*) **tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui, depuis le 15 juillet 1940, s'est divorcé ou judiciairement séparé.**

D. Marche à suivre: Tous les hommes ci-dessus désignés doivent se présenter à un bureau de Placement et du Service sélectif au plus tard le 19 mai 1943. Ceux qui résident en dehors d'un centre doté d'un bureau de Placement et du Service sélectif, et trop éloignés pour se présenter personnellement, peuvent écrire au plus proche bureau et attendre des instructions.

E. OBLIGATION DE L'EMPLOYÉ: Lorsqu'il leur est enjoint d'accepter de l'emploi, les hommes désignés dans les paragraphes B et C, qui précèdent, sont tenus par les Règlements de se conformer.

F. OBLIGATION DE L'EMPLOYEUR: Il sera illégal pour un employeur de retenir à son service après le 19 mai 1943, un homme désigné dans les paragraphes B et C, sauf permis spécial, à cet effet, du Service sélectif national.

G. Transport: Des dispositions spéciales seront prises pour le transport en cas de transfert à un nouveau lieu de résidence.

H. Appel: Quiconque a des objections au transfert ordonné pourra en appeler à un tribunal d'arbitrage dans un délai de 7 jours.

I. Sanctions: Des peines sont prévues pour tout employeur ou employé qui néglige ou refuse de se conformer à la présente Ordonnance.

J. Autorité: La présente Ordonnance est rendue en vertu de l'autorité conférée au ministre du Travail par les Règlements du Service sélectif national (emplois civils)—(C.P. 246 du 19 janvier 1943, avec ses modifications).

Les hommes mentionnés ci-dessus doivent produire au Bureau de placement les documents attestant qu'ils se sont conformés aux règlements de Mobilisation.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL,
Ministre du Travail

A. MACNAMARA,
Directeur du Service sélectif national.

W 2F

Le moment de repos qui rafraîchit

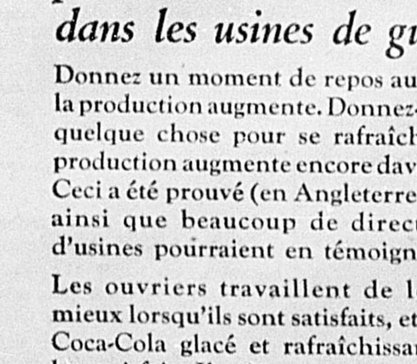
Bien accueilli en temps de paix... encore mieux accueilli dans les usines de guerre

Donnez un moment de repos aux ouvriers et la production augmente. Donnez-leur aussi quelque chose pour se rafraîchir et la production augmente encore davantage. Ceci a été prouvé (en Angleterre et ici) ainsi que beaucoup de directeurs d'usines pourraient en témoigner.

Les ouvriers travaillent de leur mieux lorsqu'ils sont satisfaits, et le Coca-Cola glacé et rafraîchissant les satisfait. Ils aiment son goût distinct et délicieux, et la sensation qu'il laisse de s'être bien rafraîchi. Questionnez les ouvriers eux-mêmes. Ils vous diront qu'une pause rafraîchissante fait beaucoup de bien... et qu'un Coke satisfait toujours.

* * *

Des lettres venant de directeurs d'usines d'un littoral à l'autre font ressortir ce que signifie pour les ouvriers le petit moment qu'ils prennent pour boire un Coca-Cola glacé. C'est un moment de repos qui leur fait beaucoup de bien . . . un moyen de se rafraîchir sans quitter le travail.



Quand le sifflet de l'usine annonce l'heure du lunch, les ouvriers se précipitent au rafraîchissoir rouge qui contient le Coca-Cola glacé. Le Coke est le compagnon parfait des bonnes choses à manger.

Buvez Coca-Cola TRADE MARK Délicieux et Rafraichissant

Il vaut toujours mieux acheter ce qu'il y a de meilleur!

D. VANDAL — SAINT-HYACINTHE

540F



NOUVELLES DE LA RÉGION

LES SPORTS

Des joueurs connus qui se signalent dans les grandes ligues

Plusieurs anciens joueurs de la ligue de base-ball Provinciale se font valoir cette saison dans les grandes ligues. Comme on sait, Johnny Lindell, qui lança quelques manches au parc Laframboise, en août, plaide la cause des *Yankees* de New-York, dans la ligue Américaine. Stanley Platek, ancien arrière-champ de l'équipe de Saint-Hyacinthe, joue pour les *Bears* de Newark, dans la ligue Internationale. Johnny Rager, qui lançait pour l'équipe de Sorel sous le nom de Howe, fait partie de la même ligue. Howard Moss, solide frappeur de l'équipe de Granby s'aligne avec l'équipe de Jersey-City. Le brillant lanceur Byron Speece, as de l'équipe des Trois-Rivières, joue pour l'équipe de Seattle, dans la ligue du Pacifique. Deux lanceurs canadiens-français, Paul Calvert et Jean-Pierre Roy, se mettent en évidence. Le premier défend la cause de l'équipe d'Indianapolis, dans l'Association américaine, et le second porte le chandail de l'équipe Rochester, dans la ligue Internationale. Si les amateurs se donnent la peine de fouiller la liste des joueurs des équipes, ils trouveront d'autres noms leur rappelant d'agréables souvenirs.

—:-o-:—

M. Roland Sénécal élu directeur de l'Un. canadienne

M. Roland Sénécal, vice-président du club de raquetteurs *L'Infatigable*, de Saint-Hyacinthe, a été élu directeur de l'Union canadienne des raquetteurs, à l'assemblée annuelle tenue samedi dernier à l'hôtel Queen, à Montréal. Outre M. Sénécal, MM. Albert Dubuc, secrétaire-trésorier, et Amédée Lacroix, ancien président du club et de l'Union canadienne, représentaient L'Infatigable.

—:-o-:—

La ligue de balle molle Maskoutaine commencera le 23

La ligue de balle molle *Maskoutaine*, récemment formée à Saint-Hyacinthe, fera l'ouverture de sa saison le 23 mai. Six équipes font partie de la ligue; Volcano, Yamaska Garmens, Penman, Consolidated Textiles Ltd, Perreault & Fils et Patronage Saint-Vincent-de-Paul. Les parties auront lieu le dimanche, matin et le lundi soir, sur le terrain du Patronage. M. Louis-Marie Morin, sportsman de cette ville, a été élu président de la ligue. Les directeurs honoraires sont le R. P. Gaston Pontbriand, supérieur du Patronage Saint-Vincent-de-Paul; MM. A. Augustin, R. Perreault, B.-K.-C. Bailey, M. Bornstein et Y. Soldue.

La boxe, le soccer et la course à pied à l'école navale

La vie sportive se poursuit activement à l'école navale de signaleurs de Saint-Hyacinthe, sous la direction du lieutenant Stan. Déry. Outre le base-ball et la balle molle, la boxe, le soccer (football anglais) et la course à pied connaissent une grande popularité. Un tournoi de boxe se tiendra le vendredi 4 juin, au stade municipal, entre une équipe de pugilistes de l'école et une autre du centre d'instruction Lord Sherbrooke, de l'armée canadienne. Le programme comprend une dizaine de combats. L'école étudie présentement l'entrée d'une équipe de soccer dans la *National Soccer League* de Montréal, l'une des plus fortes du Canada. Les matelots devront jouer dans la Métropole, aucun terrain du sport anglais n'existant dans notre ville. Plusieurs équipes de l'école prendront part à des courses à pied et par relais qui se dérouleront le samedi 5 juin sur la piste du parc Laframboise. Ces épreuves exigent un long entraînement. Les équipes ont déjà commencé à se préparer.

—:-o-:—

Les matelots forment une ligue de balle molle

Une ligue de balle molle de dix équipes est en voie de formation à l'école navale de signaleurs de Saint-Hyacinthe. Cette ligue sera le pendant de la ligue de hockey qui existait l'hiver dernier, et aura pour effet de stimuler l'esprit sportif chez les jeunes présentement à l'entraînement à l'école. De plus, une équipe senior vient d'être formée. Elle jouera des parties d'exhibition contre différentes équipes qui viendront la rencontrer.

—:-o-:—

Le club Yamaska a été admis dans l'Un. canadienne

Le club de raquetteurs *Le Yamaska*, de Saint-Hyacinthe, a été admis officiellement dans l'Union canadienne des raquetteurs, à l'assemblée annuelle tenue dans la soirée de samedi dernier, à l'hôtel Queen, à Montréal. Le Yamaska, fondé l'hiver dernier, était représenté par MM. Arthur Bouchard, secrétaire-trésorier, Ernest Dupont, directeur, et Urbain Jutras, ancien président de l'Union canadienne.

—:-o-:—

LISEZ
LE COURRIER
DE
SAINT-HYACINTHE

L'équipe des matelots jouera contre Saint-Jérôme le 23 mai

A l'inauguration de la saison de base-ball, au parc Laframboise de cette ville.— Les joueurs pratiquent.— Trois parties d'exhibition.

L'équipe de base-ball de l'école navale de signaleurs, de Saint-Hyacinthe, qui fait partie de la ligue Starr intermédiaire, fera l'ouverture de sa saison le dimanche 23, au parc Laframboise, contre l'équipe du centre d'instruction de Saint-Jérôme, récemment admise dans la ligue. Une manifestation se déroulera à cette occasion. L'équipe des matelots a tenu quelques exercices depuis une quinzaine. D'ici le 23, les joueurs profiteront de la belle température pour se mettre en forme. Des travaux de rétablissement se poursuivent sur le terrain du parc Laframboise, qui n'a pas servi depuis trois ans.

L'équipe de l'école navale jouera demain à Montréal une partie d'exhibition contre l'équipe du collège Loyola. Elle se rendra dimanche à Drummondville où elle s'attaquera à une forte équipe. Au cours de la semaine prochaine, les marins participeront probablement à une troisième joute d'exhibition, contre l'équipe de Saint-Damase, membre de la ligue Starr. Quelques joueurs de notre ville, dont Oscar Aubuchon et Paul Leclerc, défendent la cause de Saint-Damase.

Une assemblée de la ligue Starr a eu lieu jeudi dernier à Montréal. Différentes questions y ont été discutées. L'ouverture de la saison, précédemment fixée au 16, a été retardée d'une semaine, les équipes n'ayant pu pratiquer comme il faut à cause de la température inclémente. La ligue Starr, qui commencera sa vingtième saison, comprend 10 équipes: école navale de Saint-Hyacinthe, centre d'instruction de Saint-Jérôme, Farnham, Kik, Marieville, Tétreauville, Seven-Up, Chambly-Canton, Saint-Damase et Granby.

—:-o-:—

L'ouverture de la ligue Juvénile remise au 22

La saison de la ligue de base-ball Juvénile de cette ville, s'ouvrira le samedi 22 mai, au lieu du dimanche 16, sur le terrain du Patronage de Saint-Vincent-de-Paul. Les équipes de l'Union Saint-Louis et du Cercle Notre-Dame se feront la lutte à cette occasion. Une autre joute aura lieu le dimanche 23, probablement sur le terrain de l'Académie Saint-Dominique, entre les équipes Quartier no 5 et J.-A. Théberge.

Une assemblée de la ligue Juvénile se tiendra lundi prochain, à 8 heures du soir, au Patronage Saint-Vincent-de-Paul. Les joueurs qui font partie des équipes sont invités. Les jeunes de 16 à 18 ans qui aimeraient jouer dans la ligue sont également invités.

La manifestation Gérard Côté au club Nautique, le 22

La brillante victoire remportée par Gérard Côté au marathon de Boston, le 19 avril dernier, sera dignement célébrée le samedi soir 22 mai, au club Nautique-sur-Yamaska, de cette ville. Des personnages de la vie politique et sportive de toutes les parties de la province assisteront à la manifestation, organisée par le club de raquetteurs *Yamaska*. Des invitations ont été faites aux autorités municipales. Le programme n'est pas définitivement tracé. Le célèbre coureur pédestre, autrefois de Saint-Hyacinthe, sera accueilli à la gare des Chemins de fer nationaux, d'où il sera conduit au club Nautique. La partie musicale de la soirée sera exécutée par un orchestre de cette ville. Un goûter sera servi à minuit. Le président du club Yamaska est M. Césaire Vermeersch, et le secrétaire-trésorier, M. Arthur Bouchard. M. Urbain Jutras, ancien président de l'Union canadienne, directeur du club, prend une part active à l'organisation de la manifestation, à laquelle toute la gent sportive est cordialement invitée.

St-Barnabé

Dimanche dernier à l'occasion de la fête des mères, les élèves du couvent ont organisé une belle séance qui fut bien réussie grâce au dévouement des religieuses.

—Sont allées à la récollection des retraitantes à la Villa Ste-Jeanne d'Arc, Mmes Alphonse Messier, Joseph Gadbois, Henri Langelier, Oréador Blouin, Roméo Larivière, Joseph Phaneuf, Mlles Denise Leblanc, Georgette Guilbert, Flore Rodier, Odina Girouard.

—Plusieurs personnes de Saint-Barnabé sont allées à Saint-Hyacinthe mardi pour assister aux funérailles de Mme Hormisdas Bergeron, née Odina Champigny, décédée dimanche à l'âge de 68 ans. Etaient présents, M. et Mme Ferdinand Bourque et leurs enfants Gilles, Réjeanne, Marielle, Louiselle, Mme Napoléon Girouard, M. et Mme Osias Larivière, Mmes André Rodier, J.-B. Cloutier, M. et Mme H. Girouard, Mme Hilaire Blouin, Robert Henry, Odina Girouard, Mme Armand Girouard.

—M. l'abbé Omer Cloutier était en visite à Saint-Barnabé lundi dernier.

—Mme Albert Leblanc est revenue de l'hôpital. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

L'Ange-Gardien

M. et Mme Maurice Marchand, (Azilda Lapierre), annoncent la naissance d'une fille baptisée Denise-Murielle. Par. et mar. M. et Mme Adélard Lapierre, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Thérèse Marchand, tante de l'enfant.

—A M. et Mme Ernest Grenier, (Blanche Quintal), un fils baptisé Bernard-Denis. Par. et mar. M. et Mme Romuald Grenier, oncle et tante de l'enfant.

—Le 1er mai fut célébré le mariage de Mlle Marie-Paule Bourbeau, fille de feu Omer Bourbeau et d'Irène Alix, avec M. Antonio Viens, fils de M. et Mme J.-Bte Viens. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. Père Bourbeau. A cette occasion il y eut une grand'messe chantée par la chorale des Enfants de Marie. A l'orgue Mlle F.-Ange Casgrain. Quatre jacistes servaient la messe en l'honneur du marié qui était président de la J.A.C. Après la cérémonie les nouveaux époux partirent pour un voyage.

—Samedi également eut lieu le mariage de Mlle Marie-Perle Gemme, fille de M. et Mme Etelbert Gemme avec M. Donat Boutin, fils de M. et Mme J.-Bte Boutin. La bénédiction nuptiale fut donnée par le R. Père Archambault, des Pères Blancs. Après la cérémonie il y eut réception chez les parents de la mariée, ensuite les nouveaux époux partirent pour voyage.

—Mlle Jeannette Barsalou qui était à l'Hôpital St-Charles depuis une quinzaine est revenue dans sa famille.

—Mlle Lucienne Cabana de Montréal et Mlle Clémence Phaneuf du collège St-Maurice, au presbytère ces jours derniers.

Mme Jos. Chicoine décédée à 74 ans à Saint-Liboire

Saint-Liboire, 12, D.N.C.

Mme Joseph Chicoine, née Alphonsine Demers, est décédée dimanche dernier à Saint-Liboire, à l'âge de 79 ans et 11 mois. Outre son époux, la défunte laisse un fils et quatre filles: M. Wilfrid Chicoine; Mmes Hector Jodoin, Victor Lapalme, Pierre-Paul Larocque et Gaston Deslauriers. Deux frères lui survivent également: MM. Napoléon et Domina Demers, de cette paroisse. Les funérailles ont eu lieu mercredi matin à l'église paroissiale, sous la direction de M. Emile Coderre.

Ste-Hélène

En visite chez Mme Paul Proulx, son fils Aram ainsi que M. et Mme Jean Marcil, née Juliette Proulx, et leurs enfants Robert et Romuald, de Waterbury, Conn.

—Mme Paul Proulx, son fils Joseph, ainsi que M. et Mme Brosseau Goulet et leurs enfants se sont rendus à Marieville dimanche le 9 mai, visitant à l'hospice R. Soeur Proulx, fille de Mme Proulx.

—M. et Mme Edgar Massé, M. et Mme Henri Lussier ainsi que Mme Emile Barnabé et M. Joseph Proulx étaient à St-Hyacinthe mercredi le 12 mai pour assister aux funérailles de Mlle Yvette Bonin, décédée à Montréal dimanche, le 9 mai, à l'âge de 35 ans. La défunte était la soeur de Mme Edgar Massé, née Bernadette Bonin.

—M. Emile Fontaine, fils de M. et Mme Stanislas Fontaine de notre paroisse, s'est rendu à Saint-Théodore d'Acton samedi le 8 mai pour épouser Mlle Cécile Picard, fille de M. et Mme Joseph Picard.

—Le mariage de M. Philippe L'Heureux, fils de M. et Mme Henri L'Heureux de notre paroisse, et de Mlle Rose-Amande Borduas a été célébré le 8 mai dans l'église de St-Césaire.

—Mlle Marie-Paule Laurendeau de Victoriaville était en visite samedi le 8 mai chez Mme C.-E.-L. Auger. Elle s'est aussi rendue chez M. et Mme J. Bédard.

—Mme A. Goulet a été à Saint-Hyacinthe récemment chez des parents.

—Mme Henri Lussier a passé quelques jours à Montréal chez son fils Oscar.

—Mlle Marie-Eveline Sawyer a été à Montréal, samedi le 8 mai, chez M. et Mme René Dionne qui avaient aussi la visite de Mme Léger et de sa fille Mlle May, de Valleyfield.

—Mme Arthur Lussier a été à Saint-Hyacinthe dimanche le 9 mai visitant sa petite fille Mlle Rita Lussier à l'Ecole Ménagère des Soeurs de St-Joseph.

—Mme Léopold Daigle a été à St-Hyacinthe samedi le 8 mai voir sa fille Mlle Jeanne d'Arc à l'Ecole Normale des Soeurs St-Joseph.

—Mlle Rose Poitras a été à St-Hyacinthe chez M. et Mme Renaud, ses parents.

—L'inhumation des défunts qui étaient dans le charnier, a eu lieu la semaine dernière.

—Mme C.-E.-L. Auger et sa petite fille Andrée L. Auger, ont passé quelques jours à Montréal chez M. et Mme Adrien L. Auger.

—A l'occasion du 4e emprunt de la victoire, il y a eu dimanche soir dans le sous-sol de l'église des vues sur la guerre. La salle était comble et plusieurs personnes ont dû rebrousser chemin car il n'y avait plus de places. C'est M. J.-E. Petit et sa fille Mlle Irène qui ont la charge de prendre les souscriptions.

St-Denis

M. Yves Lebrun représentant de l'Office National du film, a donné jeudi soir, le 6 mai, une représentation cinématographique. Le programme comprenait principalement des vues de la Rivière de la Paix et de Rochebaucourt. Les progrès de cet établissement commencé seulement depuis 5 ans sont réellement étonnants.

—M. et Mme Joha Poitras viennent de quitter Saint-Denis pour aller demeurer à Saint-Hyacinthe.

—M. le Dr et Mme Desmarais sont arrivés à Saint-Denis le premier mai. Il exercera sa profession dans l'ancien bureau du Dr Gérard Hébert qui vient de quitter la paroisse pour aller demeurer à Montréal.

—M. le notaire Alphonse Meunier s'occupe actuellement de la souscription à l'emprunt de la Victoire.

—Le R. Père Henri Morisseau, O.M.I., de l'Université d'Ottawa était de passage à Saint-Denis ces jours derniers où il a rendu visite à ses parents et amis.

—Après la grand'messe dimanche prochain sera tenue à l'hôtel de ville une réunion de la J.A.C. à laquelle seront présents les membres du Cercle de Saint-Antoine.

—Les anciennes élèves du couvent de Saint-Denis se réuniront dimanche prochain, 16 mai, après les vêpres pour une récollection spirituelle. M. le chanoine F.-A. Laroche les honorera de sa présence. La plus cordiale bienvenue est adressée à toutes les anciennes élèves du couvent.

—Au prône de la grand'messe, dimanche dernier, M. le curé nous a donné connaissance de la lettre de Son Excellence Mgr Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, annonçant le congrès eucharistique diocésain qui devra être tenu à Saint-Hyacinthe en 1944. Les paroissiens ont été invités à prier pour le succès de ce congrès.

—Le mariage de M. Frédéric Alfred Angers, fils de feu M. et Mme Toussaint Angers à Mlle Simone Bélanger, fille de M. et Mme Odilon Bélanger, sera célébré samedi prochain dans l'église paroissiale de Saint-Denis.

—:-o-:—

L'OUEST NE PRODUIT PAS QUE DU BLE

D'après des statistiques fournies par le Service de l'agriculture du Canadien National 300,000 fermes de l'Ouest ont produit l'an dernier 3,600,000 porcs à bacon et 109,000,000 de livres de beurre.



PAINKILLER
PERRY DAVIS
EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS
le meilleur remède de famille
SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS
FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES, CONTUSIONS, ETC

LES FAITS CONCERNANT LE RATIONNEMENT DE LA VIANDE

Les aliments servent à la guerre et nous devons partager nos approvisionnements avec ceux qui combattent pour empêcher le conflit d'étendre ses ravages sur nos villes et nos campagnes. En tenant compte des besoins résultant de la guerre, seulement la moitié de la production de viande au Canada sera disponible pour la consommation domestique.



Il faut maintenir à tout prix les expéditions de viande à nos forces combattantes.



La Grande-Bretagne compte de plus en plus sur le Canada pour assurer son ravitaillement, basé sur la ration actuelle réduite, équivalente à 28c de viande par personne, par semaine.



Depuis que la guerre est commencée, les civils ont consommé plus de viande au Canada. Les grands travaux de défense, tels que la route Alcan et la centrale électrique de Shipshaw, ont créé une demande soudaine considérable de viande en des endroits où cette demande était à peu près nulle.



La viande en conserve est requise en grande quantité par la Croix-Rouge, qui en fait l'expédition à nos soldats, prisonniers de guerre.



Certaines contrées, par exemple Terre-Neuve et les Antilles, qui se procuraient ailleurs leurs approvisionnements de viande, dépendent aujourd'hui, dans une large mesure, du Canada.



Les nombreux navires battant pavillon allié qui font escale dans nos ports canadiens doivent être approvisionnés de viande.

LE RATIONNEMENT EST SAGE—BIEN ORDONNÉ!

Le rationnement par coupons est la seule manière de répartir équitablement la viande disponible pour la consommation civile au Canada. Les riches n'obtiendront pas plus que leur part, et les moins fortunés auront de même leur pleine ration.

Le rationnement aidera à prévenir une disette locale de viande, comme cela s'est produit l'hiver dernier, ou l'empêchera de se prolonger et de s'étendre à tout le Dominion. Ainsi les consommateurs n'auront pas raison de s'affoler ou de se lancer à l'assaut des boucheries de bonne heure le matin.



LA RATION DE VIANDE SERA SUFFISANTE, AU POINT DE VUE NUTRITION ET SANTÉ

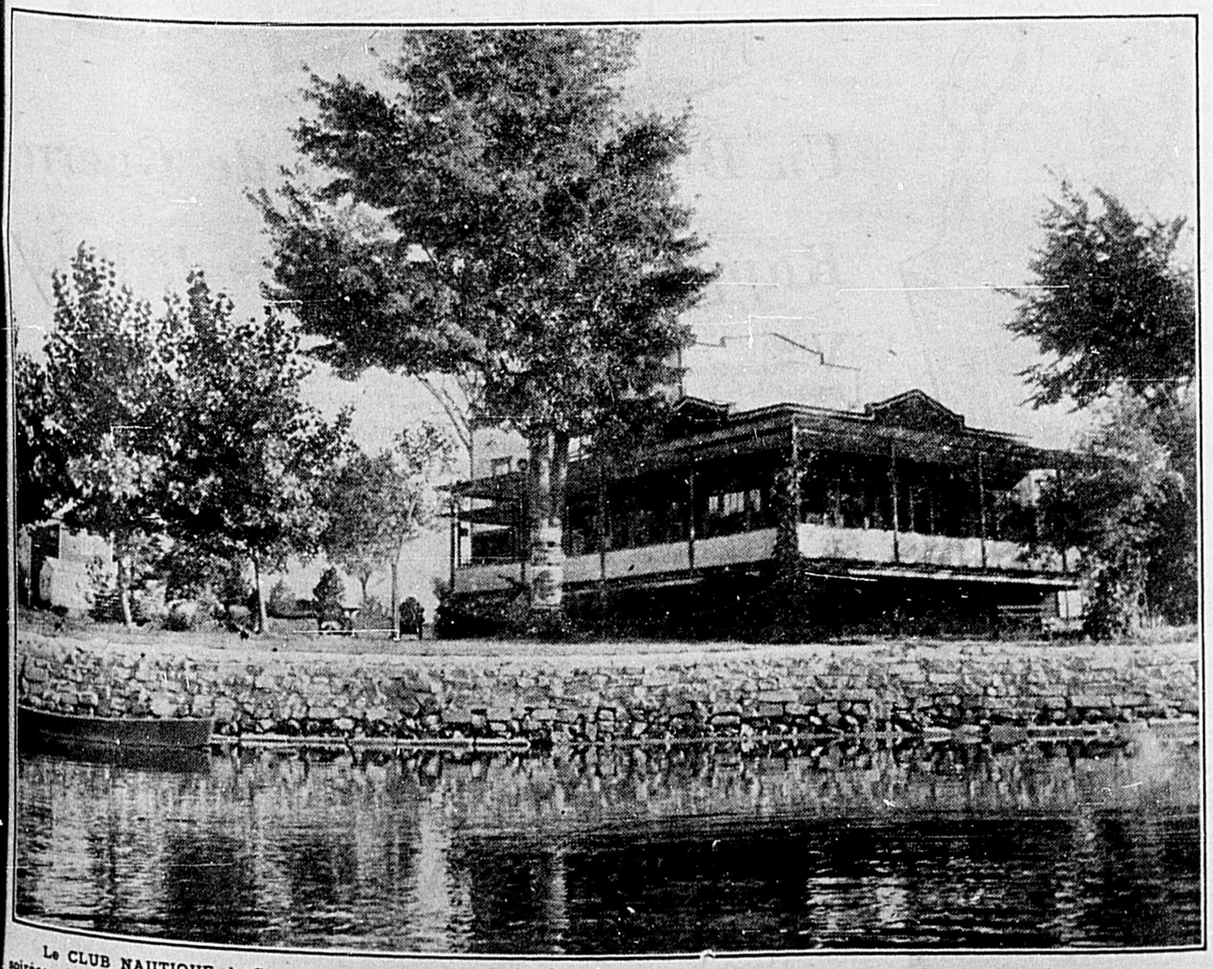
Heureusement, la production de la viande au Canada a augmenté. Or, bien que la moitié seulement de cette production sera disponible pour la consommation civile, la diminution ne dépassera pas en moyenne 15% ou 20% de la consommation normale d'une famille.

La ration prévue de deux livres (pesanteur de carcasse), par personne, par semaine, est considérée par les meilleurs spécialistes canadiens de l'alimentation et de la nutrition comme une ration normale pour une personne, quels que soient son âge et son occupation.

LES DATES D'APPLICATION ET TOUS RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE RATIONNEMENT DE LA VIANDE — QUI SERA BIENTÔT EN VIGUEUR AU CANADA — SERONT PUBLIÉS EN TEMPS OPPORTUN

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

POUR LES VACANCES



Le CLUB NAUTIQUE de Saint-Hyacinthe, sur le bord de la rivière Yamaska. Un endroit idéal pour réceptions, noces, banquets, soirées, réunions diverses. Peut recevoir 300 personnes. Chambres et repas pour touristes ou quiconque veut prendre un congé à la campagne. Plage, chaloupes, pêche, jeux en plein air. Prix modérés. S'ad. à Urbain Jutras, Tél. 1055. (14 mai)

— NOUVELLES DE LA RÉGION —

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes:

Mai, 9.— Joseph-Antonio-Denis, fils de Louis Messier et d'Annette Grégoire. Par. et mar. Antonio Rosoie et Laurette Grégoire.

Mai, 9.— Marie-Thérèse-Marguerite-Lise, fille de Léonard Hallé et de Marie-Paule Bissonnette. Par. et mar. Louis Bissonnette et Marie-Rose Beauregard.

Mai, 9.— Marie-Marthe-Bibiane-Nicole, fille de Louis Plante et de Florence DeGrandpré. Par. et mar. Edouard Lajoie et Rosa Plante.

Mai, 9.— J.-Jean-Claude, fils de Lucien Lefrançois et de Germaine Charron. Par. et mar. Jean-Paul Handfield et Noëlla Bernier.

Mai, 9.— M.-Raymonde-Rolande-Nicole, fille d'Edgar Desrosiers et de Gisèle Berloz. Par. et mar. Raymond Desrosiers et Rolande Berloz.

Sépultures:

Mai, 8.— Malvina Gareau, veuve de Joseph Léger, 81 ans.

Mai, 10.— Maria Vaillancourt, épouse de Louis Thiboutot, 57 ans 11 mois.

Mai, 11.— Odina Champigny, épouse d'Hormisdas Bergeron, 68 ans.

Mai, 12.— Antonio Lussier, fils d'Adhémar Lussier et de Rosanna Lavigne, 10 ans.

Mariages:

Mai, 8.— Entre Lionel Beaunoyer et Cécile Brière.

Mai, 8.— Entre Emile Samson et Marguerite Delisle.

Mai, 8.— Entre Donat Laplante et Hubertine Demers.

Mai, 8.— Entre Julien Allard et Yvonne Lussier.

Mai, 8.— Entre Joseph Santerre et Annette Leclerc.

Mai, 12.— Entre Réginald Avery Scantlebury et Raymonde Prevost.

CHRIST-ROI

Baptêmes:

Mai, 9.— J.-Edmond-Emile-André, fils d'Alfred Paradis et d'Yvette Forest. Par. et mar. Edmond Forest et Valéda Larose.

Mai, 9.— M.-Marguerite-Claire, fille de Lionel Leblanc et d'Angélina Marion. Par. et mar. Charles-Emile Marion et Imelda Larivière.

Mai, 9.— Marie-Dorila-Madeleine fille de Joseph Cordeau et de Maria Jourdain. Par. et mar. Joseph-Napoléon Tanguay et Eugénie Jourdain.

Mai, 9.— M.-Pauline-Monique, fille de Roger St-Onge et de Marie-Paule Beauregard. Par. et mar. Paul Beauregard et Eva Senécal.

—:o:—

Mme Ferd. Boulais, de Rougemont, est décédée à Montréal

Rougemont, 12, D.N.C.

Mme Ferdinand Boulais, née Zénaïde Racine, de cette paroisse, est décédée à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 69 ans. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale, sous la direction de M. J.-E. Lussier, de Saint-Césaire.

Partie de sucres du club des Chasseurs de Saint-Denis

Saint-Denis, 11, D.N.C.

La partie de sucres annuelle du club des Chasseurs, de Saint-Denis-sur-Richelieu, a eu lieu dimanche dernier. Les Casques rouges, surnom des Chasseurs, avaient transformé leur camp en cabane à sucres. Ne manquant de rien, malgré la saison avancée, ils passèrent une agréable journée dans le bois. Les excursionnistes étaient: M. Albert Bonin, maire du village, et Mme Bonin; MM. et Mmes Antoine Huard, Josaphat Bélanger, Théodore Lussier, Viateur Phaneuf, Ronaldo Laflamme, Laurent Gaudette; MM. J.-B. Loiseau, Alfred Gariépy, Joseph Laflamme, Joseph Benoît, Normand Huard, Gustave Lussier, Roméo Gariépy; Mlles Gilberte Allaire et Antonine Huard.

St-Hugues

Dans l'église paroissiale de St-Hugues, le 6 mai, fut béni le mariage de M. Donatien Gaumond, fils de M. Edouard Gaumond de Saint-Simon et de Donaida Claude, avec Mlle Marie-Anna Claude, fille de M. Wilfrid Claude, de Saint-Hugues, et de Georgine Gareau.

—M. et Mme Philippe Messier sont les heureux parents d'un fils baptisé le 9 mai, sous les noms de Joseph-André-Pierre-Roméo. Par. et mar. Edouard Messier et Rachel Nault.

—M. Emery Phaneuf, avocat de Montréal, ainsi que MM. Camille et Paul et sa famille, de passage à St-Hugues chez leur tante Mme F. Phaneuf.

Saint-Liboire

M. Jean-Guy Lapalme a épousé en l'église St-Jean de la Croix de Montréal, Mlle Cécile Lavigne.

—M. et Mme Donat Laplante de St-Lambert chez Mme Alphonse Bouvier.

—M. Jean-Bernard Grisé d'Upton chez ses amis Laurent et Yves Bousquet.

BELOEIL

M. et Mme Oscar Bernard, de Beloeil annoncent pour samedi, le 15 mai, le mariage de leur fille Fernande avec M. Maurice Bouchard, d'Ottawa, fils de M. et Mme Omer Bouchard, de St-Antoine de Bienville.

—Le mariage de Mlle Carmen Chicoine, fille de M. et Mme Arthur Chicoine, avec M. J. François McLean, fils de M. et Mme Napoléon McLean, décédés, aura lieu samedi le 15 mai, en l'église paroissiale de Beloeil.

Au Conseil

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, tenue au lieu ordinaire des délibérations, dans l'hôtel de ville, le mardi, quatre mai mil neuf cent quarante-trois, à huit heures du soir, selon les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de la dite cité, à laquelle sont présents: MM. les échevins Guillet, Richer, Picard, Godbout, Sylvestre, Fontaine et Morin, formant quorum, sous la présidence de M. l'échevin Guillet, maire-suppléant.

Les minutes de la dernière séance sont approuvées telles que rédigées par les greffier, sur la proposition de l'échevin Godbout appuyé par l'échevin Richer.

Les documents suivants sont produits et mis aux archives:

Une copie certifiée de l'avis public annonçant la préparation et le dépôt de la liste des électeurs municipaux;

Le rapport des condamnations et des amendes imposées à la Cour du Recorder durant le mois d'avril dernier;

Le rapport mensuel des départements de la police et des incendies pour le mois d'avril dernier;

Un rapport de l'analyse du lait vendu en la cité, préparé par les laboratoires du ministère de la Santé;

A la suite d'un rapport de l'ingénieur fixant à $575.00 le coût d'une conduite d'eau devant être installée dans la rue Beauparlant, l'échevin Richer donne avis qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement suivant:

Règlement décrétant la construction d'une conduite d'eau dans la rue Beauparlant à même des fonds votés pour de telles fins au règlement No. 520.

Le greffier donne communication d'une ordonnance du ministère de la Santé, approuvant les modifications apportées au projet originaire de la construction de l'égout collecteur devant desservir les parties nord et ouest de la cité en même temps que l'Ecole Navale. Ce document est attaché à l'original du règlement No 580.

L'échevin Picard propose, appuyé par l'échevin Sylvestre, et il est résolu, que ce conseil loue à la National Paving & Construction Company, Limited, la partie des terrains achetés de la St-Hyacinthe Distillery non cédés aux Chemins de Fer Nationaux du Canada, pour le terme d'une année, un loyer annuel de $250.00, et autres conventions de détail approuvées par le gérant de la dite compagnie, M. Camille Mercure, et le Directeur des Services de la cité.

A la demande de l'Association des Pêcheurs de l'Yamaska, l'échevin Picard propose, appuyé par l'échevin Morin, et le conseil approuve à l'unanimité la résolution suivante:

Attendu que dans la partie Ouest des cantons de l'Est, on remarque une diminution sensible du gibier; Attendu que cette section comprend le territoire borné par le fleuve St-Laurent, les lacs St-Louis et St-François, par la frontière entre les Etats-Unis et le Canada, et par le lac Memphramagog, et les rivières Magog et St-François;

Attendu que l'Association de la Province de Québec pour la Protection du gibier et du poisson, qui compte plusieurs filiales dans cette région, a publié un rapport d'un comité dont le recorder J.A. Thouin était le président;

Attendu que le dit rapport, contenant plusieurs suggestions relatives à ce district, a été soumis au Comité Consultatif de la Province de Québec pour le gibier et le poisson, et approuvé le 22 mars 1943;

Il est résolu que le Ministre de la Chasse et de la pêche, Québec soit repsectueusement prié d'adopter les suggestions mentionnées dans le dit rapport, dans le but d'améliorer les conditions de chasse dans ce district et en particulier de:

a) Prohiber entièrement la chasse aux femelles de chevreuils;

b) De ne permettre la chasse aux chevreuils mâles que du 1er au 15 novembre inclusivement;

c) Prohiber entièrement les "collets";

d) Importer et libérer des lièvres sur ce territoire.

L'échevin Fontaine propose, appuyé par l'échevin Godbout, et il est résolu que le terrain de "Base ball" du parc Laframboise, soit mis à la disposition des cadets de l'Ecole Navale aux mêmes conditions que l'an dernier, selon la requête du commandant Musgrave dans sa lettre du 19 avril dernier.

Le conseil ayant pris communication d'une lettre de The Wartime Prices and Trade Board au sujet du règlement No 588 fixant un tarif pour l'enlèvement des vidanges, l'échevin Fontaine propose appuyé par l'échevin Godbout, et il est résolu, que ce bureau soit prié de donner son approbation à ce dit règlement et au tarif qui y est fixé, le greffier devant faire accompagner la présente résolution d'une réponse aux diverses questions posées par ce bureau dans sa lettre du 28 avril dernier.

Vu l'absence d'un certain nombre d'échevins, la nouvelle lettre de M. A.-L. Auger au sujet du coût des licences de tables de quilles, est laissée sur la table d'ici à la prochaine séance.

A la suite d'un rapport succinct du trésorier de la cité, sur les disponibilités liquides du trésor, l'échevin Richer propose, appuyé par l'échevin Sylvestre, et il est unanimement résolu que la ville, à même ses divers fonds de réserve, fasse l'achat d'une tranche de cinquante mille ($50,000.00) dollars d'obligations du IVe Emprunt de la Victoire.

Selon l'avis qu'il en a donné à la dernière séance, l'échevin Richer propose, appuyé par l'échevin Sylvestre, et le conseil approuve à l'unanimité l'adoption du règlement suivant:

No. 592.— Règlement concernant la fermeture de bonne heure des magasins, et abrogeant les règlements Nos 284, 574 et 590.

Selon l'avis qu'il en a donné à la dernière séance, l'échevin Fontaine propose, appuyé par l'échevin Godbout, et le conseil approuve à l'unanimité l'adoption du règlement suivant:

No. 593.— Règlement amendant les règlements Nos 407 et 513 à l'effet d'accorder un congé hebdomadaire aux employés de la sûreté publique.

Attendu que comme résultat de l'adoption du règlement No 593, les constables réguliers n'auront plus le loisir d'occuper aucune autre fonction d'une manière continue, l'échevin Sylvestre propose, appuyé par l'échevin Picard, et il est résolu que le consable Albert Boucher abandonne la charge de clerc du marché pour retourner en permanence et exclusivement au service de la sûreté publique, et qu'il soit remplacé comme clerc du marché par M. Henri Pépin qui devra être assermenté comme constable et uniformé aux frais de la cité. Le salaire de M. Pépin sera de quinze dollars par semaine.

Attendu que Mlle E. Chagnon, sténographe de la cité depuis près de 25 ans, est actuellement souffrante, et que de l'avis de son médecin son rétablissement dépendrait d'un repos complet assez long, l'échevin Picard propose, appuyé par l'échevin Richer, et il est unanimement résolu qu'un congé payé de trois mois soit octroyé à Mlle Chagnon afin de lui permettre de se rétablir complètement.

L'échevin Fontaine propose, appuyé par l'échevin Morin, et il est résolu qu'une somme n'excédant pas cent ($100.) dollars soit votée au C.P.C. pour solder le coût d'achat ou de construction de coffres devant protéger les objets de premier secours déposés en divers endroits de la cité.

L'échevin Richer propose, appuyé par l'échevin Sylvestre, et il est résolu, que la liste des comptes soumise par le trésorier, et recommandée par le comité des Finances, soit approuvée, et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Et la séance est levée.

—:o:—

Le prix de l'abonnement porté à $2.

Vu l'augmentation constante du coût de production, la direction du "Courrier de Saint-Hyacinthe" juge à propos de porter de $1.50 à $2., le prix de l'abonnement à ce journal.

Le prix d'abonnement au "Courrier de Saint-Hyacinthe" sera porté à $2., par année, à compter du 1er jun. Ainsi en a-t-il été décidé par la direction. Légère en somme, cette augmentation n'étonnera personne, à l'époque difficile que nous traversons. Elle représente moins d'un sou par semaine, et nous voulons croire que nos abonnés ne s'en trouveront pas trop ennuyés. Les directeurs du journal ont hésité longtemps avant de prendre cette décision, voulant maintenir l'ancien prix de $1.50 aussi longtemps que possible. Il arrive malheureusement que les éditeurs de journaux doivent faire face à une augmentation constante de leur coût de production, due à l'état de guerre. Depuis deux ans et plus, le coût de la main-d'oeuvre a augmenté considérablement, et avec lui celui des matériaux. Tout récemment encore, l'administrateur fédéral du papier annonçait une augmentation dans le coût du papier-journal, et en laissait prévoir une autre, à échéance plus ou moins brève. Vu les circonstances, les directeurs ne virent qu'une solution pratique: une augmentation, aussi raisonnable que possible, du prix d'abonnement au journal. Le prix de $2., par an est d'ailleurs en vigueur depuis longtemps, dans un grand nombre de journaux hebdomadaires, de langue française comme de langue anglaise. Il n'a donc rien de prohibitif, et nos lecteurs nous sauront sûrement gré d'avoir pu maintenir, jusqu'à ce jour, le prix extrêmement modique de $1.50. Il est donc bien entendu que l'abonnement à notre journal coûtera $2., par année, à compter du 1er juin prochain. Il va sans dire aussi que les abonnements en cours ne coûteront que $1.50, et que l'augmentation n'entrera en vigueur que pour les renouvellements.

La fête des mères célébrée à S.-Thomas

La Jeunesse agricole catholique de Saint-Thomas d'Aquin organise samedi dernier une grande soirée récréative dans la salle paroissiale.— Allocutions.

Saint-Thomas, 11, (Spéciale)

La fête des mères a été célébrée samedi dernier à Saint-Thomas d'Aquin, au cours d'une soirée organisée par la *Jeunesse agricole catholique* de la paroisse. Le programme, très varié, se déroula dans la salle paroissiale, devant des centaines de personnes. Au début, Mlles Denise Bienvenue et Fernande Laplante se firent entendre dans un duo de piano. Un chant jaciste fut ensuite exécuté, puis la présidente de la section féminine de la J.A.C., Mlle Raymonde Gauvin, souhaita la bienvenue à la salle, lut une adresse de circonstance et présenta une corbeille de fleurs à toutes les mamans de la paroisse. Le programme se continua par des chansons exécutées par un choeur mixte, sous la direction de Mlle Gaétane Laplante. Mlle Marie-Ange Rivard interprète la chanson "Maman" et donne en rappel "Les jolis yeux de Suzon", d'Albert Larrieux. Un drame est ensuite joué par Mlles Yvette Gauthier, Denise et Claire Bienvenue, Jeannette et Marie-Ange Gauvin, Georgette et Hélène Michon. Puis ces saynètes comiques, interprétées par Mlles Fernande Laplante, Denise Bienvenue, René Boulay, Robert Ménard et Paul-E. Comtois, tiennent les auditeurs dans un rire continuel. M. Ernest Darsigny, président général de la J.A.C., et M. Charles-Auguste Gauvin, président local, prononcent des allocutions, demandant aux parents et surtout aux jeunes de connaître le mouvent jaciste. La partie musicale, confiée à MM. L. Goulet, L. Carbonneau et R. Coulombe, de Saint-Hyacinthe, intéresse vivement la salle. La dernière scène, intitulée *La Fileuse*, est un tableau vivant représentant la mère canadienne, symbolisée par Mlle Laurence Pelletier. M. l'abbé Gérard Lusignan, curé de la paroisse, remercie l'assistance et souligne le double but de la soirée: rendre hommage aux mères, à l'occasion de leur fête, et faire connaître et aimer la Jeunesse agricole catholique. Il fait ensuite le tirage d'une somme de $2.50, que gagne M. Georges-Henri Morin, de La Présentation. L'hymne national *O Canada*, que tout le monde chante ardemment, termine la soirée.

—:o:—

REMERCIEMENTS

M. Victorin Désilets remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de son épouse, survenu le 15 avril, à Saint-Hyacinthe, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

Ventes immobilières

—Terrains appartenant à Lucien Beauregard, La Présentation, vendus à Orice Beauregard pour la somme de $1500.

—Terre et terrains appartenant à Amédée Lamoureux, Saint-Jude, vendus à Armand Lamoureux pour la somme de $5,000.

—Immeuble appartenant à Mlle Georgette Gagnon, 11e ave Concorde, vendu à J.-B. Gladu pour la somme de $6,300.

—Immeuble appartenant à Antonio Lorange, 21e ave, vendu à Edmond Lanoie pour la somme de $7,000.

—Terre appartenant à Aimé Benoît, St-Charles, vendue à Donat Vandal pour la somme de $4000.

—Terre appartenant à Arthur Yvon, Notre-Dame, vendue à Ernest Rivard pour la somme de $2,800.

—Immeuble appartenant à Pierre Beauparlant, 4e rue St-Antoine, vendu à Pierre Larivière et al pour la somme de $7,000.

—Lopin de terre appartenant à Pierre Lussier, St-Damase, vendu à Maurice Jodoin, pour la somme de $125.

—Terre appartenant à Chs Langelier, fils, Saint-Barnabé, vendue à Raoul Cloutier pour la somme de $5,500.

—Emplacement appartenant à Charles Langelier, père, Saint-Barnabé, vendu à Charles Langelier, fils pour la somme de $1,200.

—Emplacement appartenant à François Larivière, Saint-Barnabé, vendu à Léopold L'heureux pour la somme de $1,000.

—Emplacement appartenant à Mathilde Larivière, St-Jude, vendu à Stanislas Lussier pour la somme de $1,700.

—Terrain appartenant à Méo Lafrenaye, Saint-Jude, vendu à Léo Graveline pour la somme de $100.

—Emplacement appartenant à la succession Albina Lamothe, Saint-Barnabé, vendu à Hilaire Cloutier pour la somme de $1,300.

—Terre appartenant à Stanislas Lussier, Saint-Jude, vendue à Léonidas Lussier pour la somme de $6,000.

—Terre appartenant à Léonidas Lussier Saint-Jude, vendue à Lucien Beauregard pour la somme de $2,800.

—Terre appartenant à Raoul Cloutier Saint-Barnabé, vendue à Bernard Gadbois pour la somme de $1,800.

— On dirait que je ne peux rien ***mettre de côté...***

Nous nous sommes rencontrés sur la rue principale. Jacques avait son sourire habituel, même lorsqu'il commença à me raconter ses ennuis.

—C'est drôle, me dit-il. Je gagne plus d'argent ces temps-ci mais on dirait que je ne peux rien garder.

Les taxes, les bons de la victoire et toutes ces autres choses déduites de mon salaire...

Il s'arrêta, puis continua lentement.

—Du moins **on dirait** que je ne peux rien mettre de côté. Dans le fond, bien entendu, ces bons de la Victoire **sont mes épargnes.** Je suis bien content d'en avoir quelques uns de côté. Et vous pouvez compter sur moi pour le Quatrième Emprunt de la Victoire.

Cette annonce est une contribution de la Compagnie DOMINION TEXTILE DE MONTREAL à la campagne du QUATRIEME

EMPRUNT DE LA VICTOIRE

LES POUSSINS ROY 1943

proviennent de fortes pondeuses de **gros oeufs** ayant subi l'épreuve du sang. Ils sont éclos dans des incubateurs électriques géants et ultra-modernes, qui éliminent toutes les erreurs humaines et donnent des **poussins parfaits**, supérieurs à tous autres.

Nous pouvons vous fournir des poussins tels qu'éclos ou sexés, soit poulettes ou cochets. Nous en produisons des milliers chaque semaine, de toutes les races populaires. Nous payons le transport.

DEMANDEZ NOTRE CIRCULAIRE, OU TELEPHONEZ-NOUS.

COUVOIR ROYAL
FERME AVICOLE SAINT-JUDE
Comté de S.-Hyacinthe

THOMAS H. CANNON, haut chef ranger — THOMAS R. HEANEY, haut secrétaire

l'Ordre des
FORESTIERS CATHOLIQUES

30 NORTH LASALLE STREET, CHICAGO

Est une société de bénéfices mutuels, dont seuls les catholiques peuvent faire partie. Il protège votre femme et vos enfants, par une assurance-vie de tout repos, vous offre en plus de nombreux avantages spirituels.

Ses taux sont bas, payables mensuellement. — Les certificats émis possèdent une valeur de rachat, une valeur d'emprunt, et peuvent au besoin se convertir en certificats acquittés.

L'Ordre des Forestiers Catholiques a versé plus de $73.000.000., à ses membres, depuis sa fondation.—Il est officiellement reconnu par le département des assurances de la province de Québec.

A noter que l'Ordre assure vos fils dès leur naissance, à un taux ridiculement bas.

L'Ordre des Forestiers Catholiques

C.-A. ROUSSEAU, chef ranger provincial — CHARLES LUSSIER, secrétaire - trésorier

1015, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL TEL. HA. 8500

Représentants locaux:

LUCIEN BOIVIN, 755, rue du Palais, Saint-Hyacinthe.
HERVE CAMPBELL, 93, rue Saint-Pierre, La Providence.

Jetez sans délai à la poste le coupon ci-après, dûment rempli:

M. Charles Lussier,
Ordre des Forestiers Catholiques,
1015, rue Saint-Denis, Montréal.

Veuillez me faire connaître les avantages exceptionnels qu'offre votre Ordre aux catholiques et à leurs familles.

Nom .....

Adresse .....

Age..... Occupation .....

14 MAI

"JE SALUE TON PAIN DELICIEUX"



Fabrication canadienne

"MOI, JE SALUE LA LEVURE 'ROYAL'!"

Donne un pain savoureux qui vous attire des compliments

TOUJOURS FIABLE L'ENVELOPPE HERMETIQUE EN PROTEGE L'ACTIVITE



Un Bon Placement de Guerre
qui
Rapportera en Temps de Paix!

VOUS pouvez placer en toute sécurité vos revenus et vos épargnes dans les Obligations de la Victoire. Vous devez mettre le plus possible dans ces obligations qui sont garanties par les immenses ressources du Canada et qui rapportent de bons intérêts. À la fin de la guerre, vous disposerez d'un Fonds de la Victoire bien à vous qui vous permettra de vous procurer beaucoup de choses qui ne vous sont pas accessibles présentement.

Il n'y a pas de meilleures économies que les Obligations de la Victoire. Elles sont toujours négociables sans retard si vous avez besoin d'argent comptant. Elles vous assurent toujours un crédit de la meilleure qualité.

NOUS VOUS PRÊTERONS DE L'ARGENT

Si vous avez besoin d'argent pour acheter des Obligations de la Victoire, notre Banque vous en prêtera, avec des conditions faciles de remboursement. L'intérêt sur l'emprunt pour six mois serait le même que celui payable sur l'Obligation. Vous pouvez donc, sans qu'il vous en coûte, emprunter les fonds requis pour prêter au Canada.

Écoutez amicalement et attentivement le vendeur d'Obligations de la Victoire qui s'adresse à vous. C'est un vendeur *autorisé*, dûment accrédité et qui est en mesure de vous expliquer à fond le but de cet Emprunt de la Victoire et comment vous pouvez y souscrire de façon satisfaisante et en toute sécurité, par versements faciles, si vous le désirez.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Fondée en 1867

LE TRÈS HON. SIR THOMAS WHITE, G.C.M.G., *Président du Conseil*

S. H. LOGAN, *Président* — A. E. ARSCOTT, *Vice-Président* — S. M. WEDD, *Gérant Général*

6767

CHOSES FÉMININES

Pour vous, mesdames

LES LETTRES

Un grand bonheur, ça échoit une fois, deux fois, au plus trois fois dans l'année. Des petites joies, si on a de l'imagination, on en découvre tous les jours. Si on possède une nature flegmatique, on sautera par-dessus bien des chances de rire, de s'émouvoir, d'aimer. Si au contraire, on possède un tempérament de feu, de lumière et de sensibilité, la vie nous sera riche, profitable, quelquefois impitoyable, mais toujours savoureuse.

C'est pourquoi, il faut l'aimer la vie, telle qu'elle est, avec sa versatilité, avec sa gamme de chansons et de pleurs. Il faut comprendre que, si elle se laisse souvent calomnier, froide et indifférente, c'est qu'elle sent bien que le manque de coopération vient de notre côté la plupart du temps. On la défie, on la renie, on la boude, on doute. Quand c'est tellement mieux de la comprendre, de plier devant l'inévitable, et qu'il n'est pas défendu d'essayer de la conquérir.

Tout ça, pour en venir à vous dire tout le plaisir que j'ai trouvé à aller chercher mon courrier ce matin. Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais ce moment-là, me réserve chaque jour un moment de contentement. On me taquine toujours quand on me voit partir souriante, l'oeil curieux faisant danser au bout de mon doigt la petite clef magique. "Tu attends du courrier?" Je réponds invariablement "non" mais je descends quand même en chantonnant l'espoir au coeur. J'ai toujours l'impression qu'il y aura une lettre que je n'attends pas, une lettre venant je ne sais trop de qui, quelque chose enfin, réservant un élément surprise. Je n'ai jamais surmonté cette petite anticipation fiévreuse, qui me reprend chaque fois que l'heure du courrier arrive.

Et cela sans compter les émotions ordinaires attachées à la réception d'une lettre. Une lettre mon Dieu! c'est en soi une si petite chose et ça peut avoir une si grande répercussion. On ne songe peut-être pas assez à cela quand on les écrit, ou néglige de les écrire. Quand on possède le pouvoir de faire plaisir, de consoler, de distraire, ou même de rendre heureux, n'est-on pas un peu coupable de refuser tout cela par simple paresse ou par négligence? N'est-on pas deux fois coupable, quand possédant ce moyen de créer de la joie, on s'en sert comme une arme de malice, de désappointement, quand on s'en sert pour semer le chagrin, le doute ou la désespérance? Un mot méchant échappe, il fait briller une larme; on fait une gentillesse, tout s'oublit. On écrit une phrase malheureuse: elle sera analysée, disséquée et ce qui est plus grave, conservée.

Je sais bien qu'il y a quelques fois dans son courrier des messagères de véritables épreuves. C'est inévitable, il faut bien se résigner et accepter la croix quand elle se présente. Mais qu'au moins, *ces quelques tristesses* soient noyées dans les innombrables envois d'amitié, de tendresse, d'amour.

Nous passerons sous silence, les quelques spécimens désagréables, tels que notes de fournisseurs, feuilles d'annonce et tous les autres carrés de papier désastreux qui vous donnent un moment l'illusion d'avoir une lettre attendue, pour vous laisser ensuite chagrins, déçus.

J'ai presque honte de tirer une conclusion de toutes ces remarques, craignant la condamnation hélas! justifiée de mes amis qui connaissent mon incurable défaut de paresse en la matière. "Ne faites pas ce que je fais, mais ..."

MARYSE

RATION-ACTUALITÉS

COUPONS MAINTENANT VALABLES LE JEUDI AU LIEU DU SAMEDI

Coupons de sucre, thé et café

Les coupons Nos 5 et 6 — Sont devenus valables le 29 avril
Les coupons Nos 7 et 8 — Deviendront valables le 27 mai
Ces coupons restent valables jusqu'à avis contraire.

Coupons de beurre

Le coupon No 9 — Est devenu valable le 6 mai
Les coupons Nos 10 et 11 — Deviennent valables le 13 mai
Les coupons de beurre 9, 10 et 11 seront périmés le 31 mai.

Tableaux pour le rationnement de la viande

La date à laquelle le rationnement de la viande sera mis en vigueur sera annoncée plus tard. Tous les morceaux de viande rationnée seront classés en quatre catégories. Ces tableaux seront distribués à toutes les ménagères ainsi qu'aux vendeurs de viande, et indiqueront clairement la valeur d'un coupon pour les morceaux dans chacune des quatre catégories.

On utilisera à cette fin, les coupons (bruns) supplémentaires "A" du carnet de rationnement No 2. Deux coupons portant le même numéro seront valables chaque semaine. Chaque coupon sera bon pour l'équivalant d'une demi-ration hebdomadaire.

Prisonniers de guerre

Des permis spéciaux sont accordés aux Canadiens qui envoient du sucre, du thé et du café dans des colis trimestriels, à leurs parents prisonniers de guerre. Avec ces permis, l'achat de denrées ne diminue en rien les rations de ceux qui font ces envois. Ils sont désignés sous le nom de "Permis d'achat pour prisonniers de guerre." Des exemplaires sont envoyés par le Ministère des Services nationaux de guerre à tous les parents des prisonniers de guerre. Un permis est exigé pour chacune des denrées rationnées.

Les épiciers doivent percevoir les coupons de rationnement

Les épiciers doivent présenter à leurs fournisseurs les coupons voulus pour toute quantité de denrées rationnées qu'ils achètent. Les consommateurs qui, d'une façon ou d'une autre, ne donnent pas les coupons requis à l'épicier, non seulement violent la loi, mais mettent l'épicier dans une situation difficile pour fournir ses clients à l'avenir.

Coupons de sucre pour mise en conserve

Nous prenons présentement des mesures pour que les Comités locaux puissent envoyer par la poste, le 31 mai, les coupons de sucre accordés pour la mise en conserve—ce qui donne amplement de temps pour la saison des conserves.

ADMINISTRATION DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Ration-actualités — Semaine du 10 mai 1943.

Carnet mondain

N.B. — Pour toute nouvelle relative au Carnet Mondain, on est prié de s'adresser à la rédactrice avant mercredi, Tél. 125. Le mercredi matin, appeler 37.

* * *

PROCHAIN MARIAGE

—On annonce le mariage de Mlle Marthe Guimont, fille de Me Ernest Guimont, c.r., décédé, et de Mme Guimont, de Montréal, à M. Claude Trépanier, r.c.a.m.c., fils de M. et Mme Léon Trépanier, de Montréal. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans l'intimité, le jeudi, 27 mai, en la chapelle de la cathédrale de Montréal. Mlle Marthe Guimont est la petite-fille de Mme Maurice Saint-Jacques, de cette ville.

* * *

MARIAGE ALLARD-LUSSIER

—Le mariage de Mlle Yvonne Lussier, fille de M. et Mme Rodolphe Lussier, de Saint-Hyacinthe, à M. Julien Allard, de cette ville, fils de M. et Mme Edouard Allard, d'Acton Vale, a eu lieu le samedi, 8 mai, en l'église de la cathédrale. Après la cérémonie religieuse il y eut réception chez M. et Mme Lussier. M. et Mme Allard partirent ensuite pour un voyage à Québec. A leur retour ils habiteront Saint-Hyacinthe.

* * *

MARIAGE BROUSSEAU-CHAPDELAINE

—Le mariage de Mlle Vérédienne Chapdelaine, fille de M. et Mme Donat Chapdelaine, de Saint-Hyacinthe, à M. Marcel Brousseau, fils de Mme Brousseau, de cette ville, a eu lieu lundi matin en l'église Notre-Dame du Rosaire. Après la bénédiction religieuse il y eut réception chez les parents de la mariée, rue Dessaulles. De retour de voyage, M. et Mme Brousseau habiteront Saint-Hyacinthe.

* * *

DEPLACEMENTS

—Mlle Régina Morin, de New York, est actuellement à Saint-Hyacinthe chez M. et Mme Albert Morin.

—Mme Bernard Benoît, de Lévis, a passé une couple de jours à Saint-Hyacinthe, l'invitée de ses parents, le Dr et Mme J.-E.-A. Collette.

—M. Jean Fontaine, de Toronto, était chez sa grand'mère, Mme E.-H. Richer, pour la fin de semaine.

—Le docteur et Mme Georges Cartier, de Notre-Dame-de-Grâce, étaient de passage à Saint-Hyacinthe dimanche.

—M. et Mme Paul-Emile Bellerose, leurs enfants, M. et Mme Henri Ouimet, de Montréal, étaient à Saint-Hyacinthe dimanche les invités de M. et Mme Jules Laframboise.

—Le lieut. Bruce McLean, r.c.n. c.r., a passé la fin de semaine à Toronto dans sa famille.

— Le major Hervé Chapdelaine, de Joliette, était à Saint-Hyacinthe pour la fin de semaine.

—M. et Mme J.-Ernest Cadieux, d'Outremont, étaient de passage à Saint-Hyacinthe mercredi dernier.

—Mlle Madeleine Fontaine, Mlle Madeleine Fagnant ont passé la fin de semaine à Montréal où elles assistèrent à l'opéra Roméo et Juliette, dans lequel figurait Jeanette McDonald.

—Mme Dorès Morin est retournée à Saint-Pie pour la saison d'été, après avoir passé l'hiver à Saint-Hyacinthe.

—M. et Mme François Jetté se sont rendus à Montréal samedi soir pour assister à l'opéra Roméo et Juliette présenté au His Majesty's.

—M. Paul Bertrand, de Montréal, étaient de passage dans notre ville cette semaine.

—M. et Mme John Poitras, autrefois de Saint-Denis-sur-Richelieu, sont rendus dans notre ville pour y demeurer.

—Dr et Mme Ernest Laporte, M. Rodrigue Laporte, de Montréal, étaient à Saint-Hyacinthe dimanche.

—M. W. Hermitage, de Montréal, était de passage à Saint-Hyacinthe cette semaine.

—Me Paul Charpentier était de passage à Rigaud ces jours derniers.

—Mlle Jeanne Laliberté était à Montréal dernièrement.

—Mme William Rutherford a passé la journée à Montréal lundi.

—Mlle Isabelle Goudrault, de Montréal, était de passage chez Mme T. Chalifoux samedi dernier.

—M. et Mme Albert Jean et leurs enfants, Jean-Paul et Claire, de cette ville, ont passé la journée de dimanche à Montréal et à La-chine.

—M. Marc Ménard, du centre d'entrainement de Rimouski, a passé la fin de semaine chez sa mère, Mme Théophile Ménard.

—Mlle Fernande Campbell, de Montréal, a passé la fin de semaine dans sa famille.

—Me Victor Chabot, Mme Chabot étaient à Montréal samedi soir pour assister à la représentation de Roméo et Juliette au Théâtre His Majesty.

— Mlle Jeanne Pouliot, Mlle Gertrude Picard ont assisté à l'opéra donné au His Majesty's samedi soir.

—Mme R.E. Corke était de passage à Montréal hier.

—Mlle Norma Grégoire était à Saint-Hyacinthe en fin de semaine.

—M. J. Robidoux était à Saint-Louis-de-Bonsecours la semaine dernière, chez sa fille, Mme Josaphat Robidoux.

—M. et Mme Wilfrid Chaume, de S.-Charles-sur-Richelieu, était de passage à Saint-Hyacinthe ces jours derniers.

—M. et Mme Léo Forcier étaient à Saint-Louis dimanche les invités de M. et Mme B. Laporte.

—Mlle Marie-Ange Beauregard, de Saint-Charles, était à Saint-Hyacinthe samedi chez sa tante, Mme Wilfrid Beauregard.

—M. Honoré Laplante était de passage à Saint-Louis ces jours derniers, chez M. et Mme Rosaire Laplante.

— Mlles Madeleine Dansereau, Jeanne d'Arc Tétrault, Jeannine Fontaine, Simone Morin, Odette Leblanc et Simone Morin ont assisté jeudi dernier au débat-concert présenté à Saint-Jean, par la Jeunesse Indépendante.

St-Antoine

Dimanche, 2 mai, les frères et soeurs de R. Soeur Marguerite de Louvain, (Anna-Maria Archambault), C. N.-D., de l'Académie de Sherbrooke, se réunissaient pour fêter son jubilé d'argent. A cette occasion, une messe d'action de grâces fut chantée par M. l'abbé Raymond Archambault; la chapelle était décorée pour la circonstance. A midi, un banquet préparé avec soin, fut servi. Etaient présents: M. et Mme Léonidas Archambault, M. et Mme Emile Archambault, M. et Mme Maxime Archambault, M. et Mme Wilfrid Archambault, M. Lucien Archambault, S.-Antoine; Dr J.-Baptiste Archambault, Beloeil; J.-Hermas Archambault, Montréal; Mme Aimé Desrosiers, (Béatrice), M. et Mme Wellie Gaudette, (Rosa), S.-Denis-sur-Richelieu. Dans l'après-midi, un salut solennel du Saint Sacrement vint clore cette journée mémorable qui restera vivace au coeur des membres de cette famille unie par l'amour sincère et familial.

—M. et Mme Sylvain Gaudette annoncent la naissance d'une fille, baptisée Marie-Germaine-Ghislaine. Parrain et marraine, M. et Mme Maxime Gaudette.

St-Mathias

M. et Mme Marcel Tétrault, (Mary Donais), annoncent la naissance d'une fille, Marie-Nicole-Caroll, née le 20 avril et baptisée le 5 mai. Par. et mar. M. et Mme Hormisdas Tétrault, grands-parents. Porteuse, Mlle Hélène Tétrault, cousine de l'enfant.

—M. et Mme Albert Davis, qui ont passé l'hiver à Montréal, sont de retour dans leur joli cottage de Saint-Mathias.

—La plupart de nos chalets et maisons d'été ont vu revenir leurs propriétaires ou locataires pour la belle saison. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue parmi nous.

—L'inhumation des corps des personnes décédées au cours de l'hiver se fera au cimetière paroissial, jeudi, le 13 mai, à l'issue de la messe des Quarante-Heures.

—Mlle Gabrielle Bérard est allée à Marieville, en fin de semaine pour assister à une réunion d'amis chez Mme Adrien Fournier, où on s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée.



VIENT DE PARAÎTRE

JEUNES FEMMES, par Isabelle Tonarelli. (Pour personnes averties).

Jeunes Femmes, par Isabelle Tonarelli, licenciée ès lettres et diplômée d'Etudes Supérieures de Philosophie de l'Université de Paris, que viennent de publier les Editions Bernard Valiquette, ne manquera pas de susciter le plus vif intérêt.

Avec un don de pénétration aigu, l'auteur analyse les sentiments les plus intimes de l'âme humaine et apporte à son récit des considérations qui éveilleront chez le lecteur des réflexions salutaires. Les déshérités de la vie, les victimes d'un amour déçu, y trouveront un baume, un réconfort qui leur redonnera foi au bonheur.

A l'instar d'Andrée, l'héroïne du *roman, les âmes éplorées* apprendront à surmonter les embûches, à triompher de l'abandon et de l'indifférence, et se convaincront qu'en amour, la partie n'est jamais perdue.

Jeunes Femmes, par Isabelle Tonarelli, est en vente au prix de $1.25, ($1.35 par la poste) aux Editions Bernard Valiquette, 1564, rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies.

LA NUIT DE LA SAINT-JEAN, roman, par Georges Duhamel, de l'Académie Française.

LA NUIT DE LA SAINT-JEAN, quatrième roman de cette **Chronique des Pasquier**, dont les Editions Variétés ont entrepris la publication au Canada, met en vedette un Juif français, Justin Weill, jeune homme malheureux à cause de son origine.

Comme préambule à ce roman, Laurent Pasquier écrit:

"J'étais encore aux armées quand, en décembre 1918, Mme Simon Weill m'écrivit une lettre fort triste, dans laquelle il était question des papiers personnels de son fils, mon ami Justin. "J'ai trouvé," disait-elle, "bien des choses qui vous concernent, mon cher Laurent, vous et ceux de votre famille. Je pense vous donner une grande preuve d'affection en vous offrant certains de ces précieux souvenis."

"J'ai longtemps rêvé sur ces pages et, toutes réflexions faites, j'en ai recopié, dans mes mémoires personnels, un fragment considérable."

Dans ces pages brûlantes, écrites pour la plupart sous le feu de l'ennemi, vous retrouverez, avec l'histore de Justin Weill, tous les membres de la famille Pasquier, tels que vous les aimez et tels que la vie les a façonnés.

Un volume de 216 pages. Prix: $1.25, par la poste, $1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

COMMENT AIMER POUR ETRE HEUREUX, par Anne-Marie COUVREUR.

L'amour, c'est bien beau. Mais il ne suffit pas toujours d'aimer; comme en toutes choses, il y a la manière...

Ceux donc qui attendent l'amour y apprendront déjà à quelles conditions amour est bonheur.

Ceux qui aiment y découvriront les moyens d'entretenir et d'intensifier leur bonheur, de le protéger contre les possibles dangers qui le menacent; ceux qui attendaient plus de bonheur dans l'amour comprendront peut-être en quoi ils ont manqué, et se reprendront selon la vraie manière d'"aimer pour être heureux".

Comment aimer pour être heureux, par Anne-Marie Couvreur. 190 pages. Par la poste, $0.65. En vente aux Editions FIDES, 3425, rue Saint-Denis, Montréal.

APPRENEZ
A
COUDRE
INSCRIVEZ-VOUS
dès
maintenant
Les cours commenceront le 17 mai, dans l'après-midi
COURS COMPLET
Téléphonez pour plus amples détails
Confection de robes ou décorations intérieures
La Compagnie
SINGER
465, 16e rue S.-François
Saint-Hyacinthe
Téléphone: 180

UN MONDE ETAIT LEUR EMPIRE.

Ringuet qui a ému tous les lecteurs avec 30 ARPENTS, les surprendra et les émerveillera avec son nouveau livre UN MONDE ETAIT LEUR EMPIRE que viennent de publier Les Editions Variétés.

Telle que présentée d'ordinaire, l'histoire du Nouveau Monde et celle du Canada commencent à l'arrivée des Européens en Amérique; des millénaires qui ont précédé cette date insigne, on ne dit jamais rien. Pourtant la terre d'Amérique existait et vivait de sa vie propre depuis très longtemps déjà. Des hommes l'habitaient dont cette terre était la patrie, une patrie large et vivante que des étrangers venus d'Orient allaient leur ravir.

Comme dans un film magnifique, UN MONDE ETAIT LEUR EMPIRE déroule, devant nos yeux étonnés, les images colorées de la vie des Mayas, des Incas, des Indiens d'Amérique. Vous verrez grandir et mourir des empires qui ont compté parmi les plus grands. Vous assisterez, éblouis et charmés, à la naissance du Nouveau Monde.

UN MONDE ETAIT LEUR EMPIRE, un livre d'un intérêt passionnant, écrit avec un respect scrupuleux d'authenticité, plaira à ceux qui demandent du neuf.

Un volume de 360 pages, contenant plusieurs illustrations hors-texte et cartes, publié par Les Editions Variétés. Prix: $1.50; par la poste, $1.60. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

INITIATION A LA GEOGRAPHIE HUMAINE, par Raymond Tanghe, professeur à la Faculté des Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal.

A la demande générale, voici que FIDES édite les causeries données à la tribune de Radio-Collège par M. Raymond Tanghe. C'est là une réalisation qui comblera les voeux de maints éducateurs et de maints étudiants, qu'ils aient eu ou non la chance d'entendre ces cours à la radio.

Modestement, le livre s'intitule "Initiation". Il n'en couvre pas moins de vastes horizons sur la géographie physique, la sociologie l'économie politique.

Les termes trop techniques en sont absents; les jeunes peuvent donc aborder et goûter cette lecture des plus intéressantes. Les professeurs aussi y trouveront leur profit: ceux qui enseignent la Géographie humaine proprement dite l'utiliseront comme manuel de base; ceux qui donnent des leçons de choses dans les classes élémentaires y trouveront une mine de documentation sur des sujets vivants et pleins d'intérêt pour les jeunes intelligences avides de connaître.

Volume de 200 pages, format 6¼ x 8¾ pouces, en vente à FIDES, 3425, rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies au prix de $1., par la poste, $1.10.



UN FORMIDABLE COURRIER

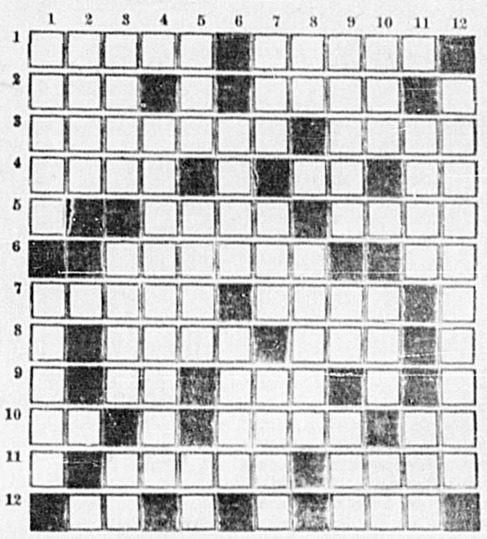
Au cours de ses cinq années d'exploitation Air-Canada a transporté 275,000,000 de lettres par avion, 700,000 livres de messageries et 266,435 passagers. Les avions de la compagnie ont parcouru 22 millions de milles.

—:-o-:—

UN TRAIN GEANT

Si toutes les voitures de voyageurs, tous les wagons à marchandises et tous les wagons de service du Canadien National étaient mis bout à bout ils composeraient un train de 853 milles de long, soit plus de la distance Halifax-Montréal ou Montréal-Chicago.

Les mots croisés



HORIZONTALEMENT

1—Recluse volontaire des débuts de la colonie — Intendant surnommé l'organisateur de la colonie.
2—Epoque déterminée — Oiseaux de basse-cour.
3—Etat des Etats-Unis — Couleur des feuilles des arbres.
4—Fin, terminaison d'une affaire — Lettre grecque — Pronom.
5—Tonalités — Du verbe être.
6—Est évident — Adverbe de lieu.
7—Dont on se sert pour faire des pansements — Chef rebelle métis.
8—Oiseaux qui ont prêté leur nom aux femmes bavardes—Avalée sous forme liquide.
9—Deux voyelles — A cette place-ci.
10—Possédé — Lança ses pieds en l'air (cheval) — Symbole chimique.
11—Dont on se sert pour tresser des paniers — Une des cinq parties du monde.
12—Ville de Chaldée—A très chaud.

VERTICALEMENT

1—Ville qui fait face à Québec — Fondateur du séminaire de St-Sulpice.
2—Espaces de temps.
3—Meubles où l'on endort les bébés — Premier vicaire de Jésus-Christ — Métal.
4—Changements.
5—Fleuve en espagnol — Lisière — Préfixe privatif.
6—Un des vaisseaux de Colomb — Titre dont on se sert quand on parle à un roi.
7—A bonne heure — Titre anglais — Traitement d'une maladie.
8—Du verbe qui signifie posséder — Le plus gros os de la jambe.
9—Ville en face de la ville de Québec — Possédé — Tamis.
10—A l'audace — Article simple — Connu.
11—Infinitif du verbe le plus gai — Compagnie.
12—Un des grands océans en vedette dans la présente guerre.

Solution du problème précédent

M	E	S	Y	■	C	A	R	T	I	E	R	
O	R	E	E	S	■	I	■	A	R	■	I	
N	E	■	O	U	R	S	■	L	■	N	E	
T	S	F	■	L	■	E	C	O	T	■	L	
C	■	E	■	P	I	E	■	N	A	I	■	
A	■	N	A	I	S	S	E	■	D	R	U	
L	O	I	■	C	■	■	D	U	O	■	N	
M	I	E	■	I	R	■	O	■	U	B	I	
■	E	N	T	E	■	N	U	L	S	■	O	
P	■	S	O	N	S	■	A	■	S	O	N	
■	S	■	■	S	U	■	R	U	A	S	■	
■	I	S	E	■	R	■	D	U	C	T	■	



Les nouvelles en raccourci

Feu Ant. Lussier

M. Antonio Lussier est décédé mardi à l'Hôpital Saint-Charles de cette ville, à l'âge de 40 ans. Le défunt était célibataire. Les funérailles ont eu lieu mercredi matin à la cathédrale, sous la direction de la maison René-J. Mongeau.

Rousseau-Bouchard

M. et Mme Emile Bouchard, de La Providence, font part du mariage de leur fille, Marie, à M. Guy Rousseau, fils de M. L.-A. Rousseau, décédé, et de Mme Rousseau, aussi de La Providence. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 12 juin, à 9 heures, à la paroisse du Précieux-Sang. Pas de faire-part.

Chez les comptables

M. Jean-Rodolphe Borduas, de cette ville, assistait à l'assemblée annuelle de la General Accountants Association, tenue mercredi soir à l'Université McGill, Montréal.

Naissance

M. et Mme Adrien Vincent, (Y. Saint-Germain), de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, annoncent la naissance d'un fils baptisé: Joseph-Germain-Yvon. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Saint-Germain, de La Présentation, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Ed. Saint-Germain, de Saint-Hyacinthe.

Vincelette-Desautels

M. l'abbé Samuel Léveillé, curé, a béni le mariage de M. Georges Vincelette, fils de M. et Mme Louis Vincelette, de Saint-Jean-Baptiste de Rouville, à Mlle Hermine Désautels, assistante-organiste, fille de M. Edmour Désautels et de Mme Désautels, décédée. La cérémonie nuptiale eut lieu en l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste, le 13 mai.

Naissance

M. et Mme Roger Saint-Onge, (Marie-Paule Beauregard), de cette ville, annoncent la naissance d'une fille, née le 9 mai à l'Hôpital Saint-Charles et qui reçut au baptême les noms de Marie-Monique-Pauline. Parrain et marraine, M. Paul Beauregard et son épouse, née Eva Senécal, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme J.-B. St-Onge, grand'mère de l'enfant.

Art culinaire

La dernière démonstration d'art culinaire à La-Présentation-de-Marie, de cette ville, aura lieu le mercredi 26, à 7 heures 30 du soir. Le sujet: Manière de dresser un buffet pour réception et menu de circonstance. Dames et demoiselles sont cordialement invitées.

Syndicat du Tricot

La prochaine assemblée régulière du Syndicat du Tricot Inc., de Saint-Hyacinthe, se tiendra samedi, 15 mai, à son nouveau local, 466 avenue Saint-Simon, 3e étage. On y procèdera entre autres choses à l'élection des membres du conseil de direction, pour la prochaine année.

:-o-:

DEPLACEMENTS

—M. et Mme Ovila Bienvenue, Mme Euclide Guertin, Mlle Fernande Bienvenue, M. Laurent Lapointe, de cette ville, étaient de passage à Montréal ces jours derniers.

Muscles Raides et Douloureux?



Liniment Oléolo
DU DR. PIERRE

Quiconque souffre de douleurs rhumatismales et névralgiques veut un soulagement immédiat. L'action externe contre-irritante du Liniment Oléolo travaille rapidement à procurer un soulagement béni aux tortures de: douleurs rhumatismales et névralgiques, maux de dos musculaires muscles raides et douloureux, efforts, contusions et entorses, démangeaisons ou pieds brûlants—tel que des milliers de personnes en ont fait l'épreuve pour plus de 55 ans. Le Liniment Oléolo est un antiseptique qui calme et soulage et qui agit de suite pour attirer un sang riche et rouge sur les parties irritées, enflées et douloureuses. Achetez de suite une bouteille de Liniment Oléolo et procurez-vous les bienfaits de sa chaleur réconfortante.

Et n'oubliez pas de commander

Le NOVORO du Dr. Pierre

Plus qu'un laxatif, c'est aussi une médecine-tonique stomachique composée de 18 plantes et racines médicinales. Fait travailler les intestins paresseux. Aide à expulser les matières qui obstruent — évacue les gaz et gonflements de constipation. Procure à l'estomac cette splendide sensation de chaleur et de bien-être. Prenez-le tel qu'indiqué sur l'étiquette.

Employez le coupon "Offre Spéciale."

Postez ce coupon "Offre Spéciale" Maintenant

Veuillez m'envoyer ce qui suit:

☐ 2 bout. rég. de 60c de Liniment Oléolo pour $1.00, port payé.
☐ 11 onces de Novoro du Dr. Pierre — $1.00, port payé.
☐ ou les deux pour $2,00, port payé.
☐ C. O. D. (frais additionnels).

Nom.....

Adresse.....

Bureau Postal.....

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
Dept. C 469—9 B
2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.
256 Stanley St., Winnipeg, Man., Can.

Mariage du pilote Roger Pelletier à Mlle Rachel Daigle

L'officier-pilote Roger Pelletier, du Corps Royal d'Aviation Canadienne, récemment arrivé d'un séjour de près de deux ans en Grande-Bretagne, épousera le samedi 22 mai, à la cathédrale de cette ville, Mlle Rachel Daigle, fille de M. et Mme Michel Daigle, de Saint-Hyacinthe. L'aviateur Pelletier est fils de M. et Mme Henri Pelletier, également de cette ville.

:-o-:

Me Lionel Leblanc est le père d'un onzième enfant

Me Lionel Leblanc, avocat de cette ville, et Mme Leblanc, (Angéline Marion), annoncent la naissance de leur onzième enfant, une fille, née à l'Hôpital Saint-Charles et baptisée Marie-Marguerite-Claire. Parrain et marraine, M. et Mme Charles-Emile Marion, (Imelda Larivière), oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Jeannette Marion, sa tante.

:-o-:

Mlle Yvette Bonin décédée à S.-Jean à l'âge de 35 ans

Mlle Yvette Bonin, de cette ville, est décédée à Saint-Jean, à l'âge de 35 ans. Outre sa mère, Mme veuve Napoléon Bonin, née Malvina Laganière, la défunte laisse quatre soeurs: la R. S. Marie-Raphaël, (Yvonne), des Soeurs de Saint-Dominique, Trois-Rivières; Réa et Thérèse, des Soeurs de la Charité, Montréal; Mme Edgar Massé, (Bernadette), Sainte-Hélène. Les funérailles ont eu lieu à la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, sous la direction de la maison Ubald Lalime.

:-o-:

Mme Hor. Bergeron, de cette ville, est décédée à 68 ans

Mme Hormisdas Bergeron, née Odina Champigny, est décédée à Saint-Hyacinthe, à l'âge de 68 ans et 5 mois. La défunte avait épousé en premières noces M. Ferdinand Bourque, décédé. Outre son second époux, elle laisse trois fils et deux filles: MM. Sylva Bergeron, Sorel; Hormisdas Bergeron, Sainte-Angèle; Ferdinand Bourque, Saint-Hyacinthe-le-Confesseur; Mmes Odilon Martin, (Aliette), Saint-Joseph-sur-Yamaska; Emile Mailhot, (Laurette), de cette ville. Un frère, M. Napoléon Champigny, de Saint-Barnabé-Sud, et plusieurs petits-enfants lui survivent également. Les funérailles eurent lieu à la cathédrale, sous la direction de la maison Ubald Lalime. M. l'abbé Rosario Lavallée, vicaire, fit la levée du corps. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Rosario Morin, vicaire, assisté de MM. les abbés Omer Jodoin et Lavallée, vicaires, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Eugène Messier, Zéphir Girouard, Ovila Dufault, Hormisdas Lapalme, Georges Bergeron et Tancrède Côté.

:-o-:

M. J.-Jacques Roy est décédé mardi à l'âge de 31 ans

M. Jean-Jacques Roy est décédé mardi à Saint-Hyacinthe, à l'âge de 31 ans. Outre son épouse, née Angéline Brodeur, le défunt laisse deux fils, André et Gilles; ses parents, M. et Mme Aimé Roy, (Juliette Choquette); six frères: MM. Armand Roy, Edouard, Guy, Paul, René et Claude; trois soeurs: Mme Gérard Boucher, (Rachel); Mlles Lucile et Germaine Roy. Les funérailles ont eu lieu ce matin à la cathédrale, sous la direction de la maison Jos. Bertrand Enrg. Les porteurs étaient MM. Paul Duval, Lucien Chagnon, Gérard Lamoureux, Paul-Emile Servais, Albert Bonin et Arthur Plamondon.

:-o-:

M. Joseph Dubois décédé dimanche à l'âge de 86 ans

M. Joseph Dubois est décédé dimanche dernier à Saint-Hyacinthe, à l'âge avancé de 86 ans. Outre son épouse, née Justine Brosseau, le défunt laisse ses fils: MM. Antoine Dubois, de Dunham; Moïse, Montréal; sa fille, Mme Boudreau, (Alva), Brigham; son frère, M. L.-J. Dubois, Saint-Dominique; sa soeur, Mme Tétreault, (Marie), Lawrenceville. Les funérailles ont eu lieu mercredi matin à la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, sous la direction de la maison Jos. Bertrand Enrg.



On peut voir plus haut le travail qu'accomplissent vos dollars quand vous les transformez en Obligations de la Victoire.

L'abbé A. Proulx, de Rougemont, fêté par le couvent

Rougemont, 12, D.N.C.

Les élèves du couvent de Rougemont, dirigé par les Soeurs de Saint-Joseph, ont fêté mardi le curé de la paroisse, M. l'abbé Auguste Proulx. Ils lui exprimèrent leur reconnaissance et leur filiale affection. Plusieurs saynètes et dialogues furent ensuite interprétés, après quoi une gerbe de fleurs naturelles fut présentée au curé. Ce dernier répondit à l'adresse, commentant une pensée de Lamartine sur le rôle du prêtre. "Le prêtre, dit-il, est un homme que les petits enfants s'accoutument à aimer, un homme qui a le droit de tout dire et dont la parole tombe de haut sur les intelligences et sur les coeurs avec l'autorité d'une mission divine." M. l'abbé Proulx donne de sages conseils aux élèves sur la conviction qu'ils doivent apporter dans leur vie individuelle. Puis il accorde un grand congé.

Les élèves entendront la messe de dimanche prochain, à 7 heures, aux intentions de leur curé. La "Messe dialoguée et chantée" du R. P. Jean Laramée, s.j., sera exécutée par un choeur de garçons. Mlle F. Giard sera à l'orgue.

:-o-:

Mme P.-E. Guay est décédée le 7 à l'âge de 45 ans

Mme Pierre-Emile Guay, née Eva Dupont, est décédée vendredi dernier à Saint-Hyacinthe, à l'âge de 45 ans. Outre son époux, la défunte laisse quatre fils et trois filles: MM. Roger Guay, ingénieur dans l'armée canadienne, à Rimouski; Yvan, Pierre et Jacques; Mlles Gaétane, Lucc et Yvette, de cette ville. Les funérailles eurent lieu lundi matin à la paroisse de Saint-Joseph-sur-Yamaska, sous la direction de la maison René-J. Mongeau.

:-o-:

Mme L. Thiboutot est décédée le 6 à l'âge de 57 ans

Mme Louis Thiboutot, née Maria Vaillancourt, est décédée jeudi dernier à son domicile, 490, ave Saint-Joseph, à l'âge de 57 ans. Outre son époux, la défunte laisse un fils et cinq filles: M. Théodore Thiboutot, de cette ville; Mmes Théo Coulombe, (Maria), Abitibi; Narcisse Anctil, (Jeanne); Phil Scott, (Marie-Paule); Mlles Rose et Jacqueline Thiboutot, Saint-Hyacinthe. Trois frères lui survivent également: MM. Amédée Vaillancourt, Abitibi; Wellie et Joseph, Saint-Pamphile, comté de L'Islet. Les funérailles ont eu lieu lundi matin à la cathédrale, sous la direction de la maison Antoine Bienvenue Enrg. M. l'abbé Rosario Lavallée, vicaire, fit la levée du corps et chanta aussi le service funèbre, assisté de MM. les abbés Pierre-Paul Mongeau et Omer Jodoin, vicaires, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Siméon Coulombe, Omer Provost, Alfred Cloutier, Hercule Beauregard, Ernest Anctil et Paul Beauregard. Le deuil était conduit par l'époux et le fils de la défunte.

:-o-:

Tap-a-Keg

L'ouverture du Club de Golf, de cette ville, se fera demain, samedi, par la soirée Tap-a-Keg, à laquelle seulement les hommes sont invités. La soirée commencera à 9 heures 30. Le programme comprend une attraction spéciale.

Activités de l'U. C. C., à Saint-Antoine

Saint-Antoine, 12, D.N.C.

Sous la présidence de M. Arthur Lajeunesse avait lieu ces jours derniers l'assemblée mensuelle de l'U.C.C., à Saint-Antoine-sur-Richelieu. Les membres présents eurent le grand avantage d'entendre le conférencier d'honneur, M. l'abbé P. Desmarchais, aumônier général des Caisses populaires. Il expliqua le bon fonctionnement d'une Caisse populaire, le bilan, item par item, et assura que notre Caisse était très solide.

Voici les membres du Conseil d'administration pour le prochain exercice: MM. Jacques-Antoine Cartier, président; Olivier Archambault, vice-président; Antoine Gendron, gérant; Alphonse Giard, Albert Girouard, J.-Héliodore Dupont, Victor Marcheseault, conseillers.

:-o-:

Mme Horm. Croteau, d'Upton, décédée à 66 ans à l'hôpital

Upton, 11, (Spéciale)

Mme Hormisdas Croteau, née Evelina DeGrandpré, est décédée ces jours derniers à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 66 ans. La défunte était veuve depuis cinq semaines seulement. Elle laisse quatre fils et cinq filles: MM. Albert, Georges-Henri et Raphaël Croteau, de cette paroisse; Gabriel, Saint-Liboire; la R. S. Marie-Gabriel-Lallemant, des Soeurs de La-Présentation-de-Marie, Coaticook; Mmes Adrien Majeau, (Agathe); Willie Dorais, (Marie-Rose); Jean-Paul Beaudry, (Irène), Acton Vale; Mlle Marguerite Croteau, Upton. Lui survivent également; un frère, M. Vital DeGrandpré, Saint-Liboire; quatre soeurs: Mmes H. Lajoie, Montréal; E. Meunier, Saint-Liboire; Napoléon Lalime, Newport; Euclide Desmarais, Saint-Alexandre; une belle-soeur: Mme veuve Domina DeGrandpré, Pawtucket, R.-I; et dix-neuf petits-enfants. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale. La levée du corps fut faite par M. l'abbé F. Jodoin, curé de la paroisse, et le service funèbre chanté par M. l'abbé Albéric DeGrandpré, neveu de la défunte, assisté de M. l'abbé Maurice DeGrandpré, autre neveu de la défunte, et de M. l'abbé Léonard Laflamme, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Elie et Esdras Majeau, Gaspard Hénault, François Bienvenue, Jérémie Latraverse et Emile DeGrandpré. Le cortège funèbre était nombreux.

:-o-:

A La Goodyear

—**Le Clan du Wingfoot**, organe mensuel de la **Goodyear Cotton Company**, de cette ville, dirigé par M. A. Ricard, vient d'entrer dans sa quatorzième année d'existence.

—M. J.-P. Goudreault, surintendant de la **Goodyear** à Saint-Hyacinthe, a reçu récemment une lettre de son neveu, le sergent Alarie, du corps d'aviation des Etats-Unis, lui apprenant qu'il est rendu dans l'Iran, en Perse, avec son effectif.

—Ont reçu leur insigne pour long service:

M. J.-Paul Pineault, du département des Métiers à Filer, 15 ans de service.

M. Hervé Landry, des Métiers à Tisser, 5 ans.

:-o-:

Prochain mariage

On annonce le mariage de Mlle Hermine Desautels, assistante-organiste, fille de M. Edmour Desautels et de Mme Desautels, décédée, avec M. Georges Vincelette, fils de M. et Mme Louis Vincelette, de Saint-Jean-Baptiste de Rouville.

Labrecque et Martel ont été condamnés à deux mois de prison

Roger Martel et Janvier Labrecque, âgés d'une vingtaine d'années, ont été condamnés à deux mois de prison, par le juge Emile Marin, pour avoir commis plusieurs vols de pneus et de roues d'auto, d'un carnet de ration d'essence, etc., dans les environs de Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Ours-sur-Richelieu, Saint-Thomas d'Aquin et S.-Paul d'Abbotsford. Les deux jeunes gens avaient été arrêtés à Saint-Hyacinthe. Ils ont été conduits à Sorel, où ils comparaîtront sous des accusations semblables.

:-o-:

VILLA STE-JEANNE-D'ARC

La Direction de la Ligue des Retraitantes est heureuse d'offrir son plus reconnaissant merci à toutes les dames et demoiselles, anciennes ou futures retraitantes qui ont bien voulu répondre si généreusement à son appel et prendre part à sa récollection du 9 mai courant.

Cette récollection, la première de ce genre, puisqu'elle consistait en une Journée Mariale, fut un véritable succès qui dépassa toutes nos espérances. Malgré la fête des Mères qu'on célébrait dans de nombreux foyers, on y comptait près de 400 personnes venues des diverses paroisses de notre diocèse: La Présentation, Saint-Antoine, Saint-Barnabé, Saint-Charles, Saint-Damase, Sainte-Hélène, Saint-Louis de Bonsecours, Sainte-Madeleine, Saint-Pie de Bagot, Saint-Thomas d'Aquin, et de notre ville.

Le R. Père Arthur Paquin, missionnaire Montfortain de Nicolet, qui présida cette journée de prière et de réflexion, fut fort apprécié et goûté. Son pieux auditoire, enflammé par le zèle tout apostolique de cet ardent apôtre de Marie, se tint dans le plus profond recueillement durant toute cette journée qui se partagea entre la prière, l'étude et la réflexion.

Puisse notre bonne Mère du Ciel, que nous avons appris à aimer davantage, éclairer toutes ces chères âmes et faire fructifier en elles la si précieuse semence qui y a été jetée.

Notre prochaine récollection aura lieu le 29 août prochain. A toutes, d'avance nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

La Direction

Prochaines retraites fermées: du 14 au 17 mai: demoiselles; du 18 au 21: dames; du 21 au 24: demoiselles; du 28 au 31: dames; du 4 au 6 juin: demoiselles.

Veuillez faire réserver immédiatement votre place en vous adressant à la Directrice de la Villa Ste-Jeanne d'Arc, Saint-Hyacinthe, Tél. 1046.

La Direction

:-o-:

Les élèves de Rougemont se sont distinguées

Rougemont, 12, D.N.C.

Les élèves du couvent de Rougemont dont les noms suivent, ont obtenu d'excellents résultats au concours d'avril: 9e année, Guy Frégeau; 7e, Denis Lambert; 6e, Marie-Paule Racicot; 5e, Léon Paquette, Lise Dulude; 4e, Clément Choinière, Pauline Allaire; 3e, Rolande Allaire; 2e, Fernand Noiseux; Thomas Frégeau; 1ère, Gisèle Allaire, Huguette Grenier.

:-o-:

Réunion d'amies en l'honneur de Mlle H. Demers

Un groupe d'amies se réunissaient mercredi dernier chez Mme Lucien St-Onge, en l'honneur de Mlle Hubertine Demers, dont le mariage eut lieu samedi. Une adresse de circonstance fut lue par Mlle Marie-Berthe Gauvin. De jolis souvenirs furent ensuite présentés à la future épouse, au nom des membres des deux chorales dont elle était l'organiste et la directrice. Au cours de la soirée, un goûter fut servi par Mmes Saint-Onge, Sénécal et Beauregard. Les invitées étaient: Mlles Langelier, Diana Gaucher, Laurette Laplante, Ophilia Gauthier, M.-Jeanne, Rolande et Denise Chicoine, Madeleine et Françoise Quintal, Florence et Florosa Comtois, Thérèse et M.-Ange Germain, Denise et Fernande Messier, Marie-Berthe et Georgette Gauvin, Denise Forcier, Thérèse Chaput, Marcelle Meunier, L. Montambault, Fleurette Duperron, Laurette Lussier, Alice Lambert, Ruth Glasson, Marcelle Trudeau, Claire Denaud, M.-Anna Michaud, Thérèse Richer, Thérèse Cloutier, Dolorès Donais, Monique Chenette, M.-Jeanne Majeure, Agathe Chapdelaine, Noëlla Harnois, M. Mongeau, C. Mongeau, C. Larivière, O. Brodeur, Maria Belhumeur, Mlle Forcier, M.-Anne Dubé, M. Vigeant, Mlle Meunier; Mmes L.-A. Sénécal, F. Beauregard, Charbonneau, MM. Chagnon, Dutil, Latulippe, Godin, Lucien St-Onge.

:-o-:

Partie de cartes

Une partie de cartes aura lieu le mardi, 25 mai, à la salle de la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, sous les auspices des Enfants de Marie et au profit des oeuvres paroissiales.

L'inauguration de radio-police se fera dimanche

L'inauguration officielle du poste de radio-police, de Saint-Hyacinthe, aura lieu dans l'après-midi de dimanche, à 1 heure 15, devant le poste de la sûreté municipale. Les membres du conseil municipal, les directeurs et les membres de la Chambre de commerce senior et de la Chambre des jeunes assisteront à la démonstration, dirigée par le chef de police Lucien Girard.

:-o-:

Courses de chevaux le 24 juin au parc Laframboise d'ici

Des courses de chevaux trotteurs auront lieu le 24 juin au parc Laframboise de cette ville, à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste. Le programme complet sera publié prochainement. Les courses seront organisées par MM. Doria et Elzéar Provençal, de Saint-Hyacinthe, sous les auspices de la Société diocésaine Saint-Jean-Baptiste.

:-o-:

M. C.-O. Lussier, de cette ville, en deuil de son père

M. Arthur Lussier est décédé jeudi à Montréal, à l'âge de 72 ans. Il était le père de M. Charles-Omer Lussier, propriétaire du **Magasin Moderne**, de Saint-Hyacinthe. Outre son épouse, née Alida Touchette, le défunt laisse deux fils et trois filles: MM. Charles-Omer Lussier, déjà nommé; Albert, Drummondville; Mmes Jean Frecker, (Bernadette), Montréal; Antonio Lanoix, (Léona), Joliette; Roger Dumas, (Yvonne), Lachute. Un frère et une soeur lui survivent également: M. Arcadius Lussier, Mme veuve Antoine Dudevoir, (Délima), Sainte-Hélène, comté de Bagot. Les funérailles auront lieu samedi matin à l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus, à Maisonneuve.

:-o-:

Henri Barré gagne le grand tournoi de quilles de Granby

Le joueur de quilles Henri Barré, de cette ville, a gagné dimanche dernier le tournoi régional de la rive sud, tenu à Granby du 1er au 9 mai, sur les allées de la salle Dufferin. M. Barré conserva la forte moyenne de 165.8 points. Il reçut le trophée offert par le maire de Granby, M. Horace Goivin, et plusieurs autres récompenses. Les joueurs Louis Morin et John McCaffrey, aussi de Saint-Hyacinthe, se classèrent respectivement 4e et 6e, avec des moyennes de 137.1 et 136.2. Un autre joueur maskoutain mérita un prix de $4.

St-Guillaume

M. et Mme Eddy St-Germain, (Corona Danis), annoncent la naissance d'une fille, baptisée Marie-Anna-Jacqueline. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Tessier.

—M. et Mme Roméo Vanasse, (Anita Viens), font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée Marie-Monique-Alice-Claudette. Parran et marraine, M. Camille Canasse et Mlle Yvette Viens, oncle et tante de l'enfant.

—Pierre Cartier est décédé à l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal, à l'âge de trois ans et demi. Il est l'enfant de M. et Mme Lucien Cartier, (Gilberte Morel). L'inhumation eut lieu le 30 avril dans l'après-midi.

—M. et Mme Chs-Edouard Gauthier, de Montréal, de passage chez M. et Mme W. Bouthillette, en fin de semaine.

—Mlle Rhéa Brouillard, de St-Hugues, chez Mlle Yolande Sarrazin.

—Mme Bousquet et ses enfants, d'Yamaska, ont passé la semaine chez M. et Mme Lionel Robert.

S.-Louis

Dernièrement était de passage à St-Denis, M. et Mme Camille Guertin visitant M. et Mme François Guertin.

Ces jours derniers, Mme Donat Caron recevait sa soeur de Sorel.

Mme Josaphat Robidoux recevait M. J. Robidoux, son père, de Saint-Hyacinthe, la semaine dernière.

M. et Mme Baptiste Laporte recevaient dimanche quelques uns de leurs enfants. Parmi eux, on remarquait M. et Mme Omer Parent de Saint-Aimé, M. et Mme Léo Forcier, de Saint-Hyacinthe.

—De passage dans outre localité récemment, M. et Mme Albert Grignon, M. et Mme Jean-Baptiste Grignon, ainsi que leurs enfants.

—De passage chez M. et Mme Philias Laplante, leurs enfants de St-Aimé, M. et Mme Eugène Laplante.

—Mme Albert St-Sauveur est de retour de l'hôpital.

—De passage à St-Jude, M. Aimé Laramée.

1,000 poulets périssent dans un incendie à S.-Simon

Saint-Simon, 10, D.N.C.

Un incendie a dévasté jeudi dernier le poulailler de M. Omer Lussier, dans le troisième rang de Saint-Simon, comté de Bagot, exterminant quelque 1.000 poulets de trois mois. Une quantité considérable de moulées et de grains fut également détruite. Un voisin, M. Gaétan Forest, aperçut les flammes et avertit aussitôt la famille Lussier. Avec l'aide de ses voisins, M. Lussier tenta vainement de combattre le feu, qui s'était déjà répandu partout dans le poulailler. Les pertes, assez élevées, ne sont pas couvertes par les assurances.

:-o-:

M. Paul Daudelin est décédé mardi à l'âge de 42 ans

M. Louis-Paul Daudelin est décédé mardi à Saint-Hyacinthe, à l'âge de 42 ans. Outre ses parents, M. et Mme J.-N. Daudelin, (Marie-Louise Guillet), le défunt laisse une soeur, Jeanne, de cette ville. Les funérailles ont eu lieu jeudi matin à la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, sous la direction de la maison René-J. Mongeau.

:-o-:

PETITES ANNONCES

A VENDRE. cordonnerie avec outillage moderne et grosse clientèle. S'adresser au no 2080, rue Morison, ou au no 905, rue Turcotte, Tél. 829r ou 204r. 1 f.

BONNES CHAMBRES doubles demandées pour le congrès provincial d'Etat dse Chevaliers de Colomb, qui se tiendra les 22 et 23 mai à S.-Hyacinthe. Prix raisonnable. S'adresser aux personnes suivantes: MM. René Picard, Tél. 38, J.-Arthur Girard, Tél. 679j, Napoléon Laplante, Tél. 650, J.-Albert Bois, Tél. 212, ou au Conseil 960 de cette ville, Tél. 400. 1 f.

VERGER A VENDRE. — 2,000 pommiers avec érablière, 1500 vaisseaux. Site: montagne de Rougemont. Pour plus amples informations, veuillez vous adresser au Notaire Cordeau, Saint-Damase. 28 mai

MOULIN A COUDRE A VENDRE. — **Marque Singer. En parfait** ordre. Sera vendu avec tous les accessoires. S'adresser à 160, rue Concorde, Saint-Hyacinthe. 1 f.

ON DEMANDE une voiture usagée pour garçon ou un tricycle. S'adresser à 2650, rue Girouard. Tél. 449w.

ON DEMANDE une servante pour ouvrage général, pas de lavage. S'adresser: Dentiste Deslauriers, 555, rue Girouard, Tél. 371w. 1 f.

LOGEMENT A LOUER. — 5 pièces. Planchers de bois franc. Maison neuve. Chambre de bain en tuiles. Rue Morison. Occupation immédiate. S'adresser à M. Léo Perreault, 1706 rue des Cascades, Saint-Hyacinthe. 1 f.

PALCOSEEL. — A bas les crevaisons. Pour service, s'ad. à B. Mathieu, location de bicycles, coin Bourdages et Saint-Antonin et à A. Plouffe, garagiste, Saint-Dominique. Dépositaires demandés dans Saint-Hyacinthe et Bagot. Pour informations, s'adresser à J.-L. Côté, 18a, rue Sainte-Louise, La Providence. 1 f.

AUTOMOBILE A VENDRE: Marque Hupmobile, 1930, 6 cylindres, avec 6 pneus. S'adresser à 2980, rue Saint-Pierre, Ville de S.-Hyacinthe. 1 f.

BEAU POELE ELECTRIQUE A VENDRE. — Ivoire. Marque: McCleary. Avec fourneau. S'adresser au Fer à Cheval, rue Cascades, S.-Hyacinthe. Tél. 1054m ou 1089. 1 f.

A VENDRE. petit moteur à essence, 1 force, pour tout genre d'ouvrage sur la ferme. S'adresser au no 1895, rue des Cascades, Tél. 1390. 1 f.

A VENDRE. PROPRIETE, imitation de briques: 4 logements. Bons revenus. Prix raisonnable. S'adresser à J. Chapados, 324 rue Celanese, Drummondville. 28 m

ON DEMANDE A ACHETER UNE CHALOUPE d'occasion, en bonne condition, de 14 à 16 pieds. S'adresser au Courrier. j.n.o.

:-o-:

REFUS D'AVANCER

Jusqu'à avis contraire, je, par les présentes, déclare que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit, sans une autorisation signée de ma main.

W. LANDRY,
1210-1250, rue des Cascades,
Saint-Hyacinthe.
3 f.

RÉCUPEREZ
METAUX, CAOUTCHOUC, PAPIER, CARTON.
Téléphonez à la Campagne nationale de Récupération
TEL. 576
M. VICTOR HEBERT

Le comptoir de musique
VICTOR MARTIN
autrefois sis au no
1535, rue Saint-Antoine
est déménagé au no
1140, rue Cascades
entre Concorde et Ste-Marie
SAINT-HYACINTHE
TEL. 845m

MAGASIN à LOUER
— MAGASIN —
AUGER & GAUCHER
situé à 548, rue Mondor
Saint-Hyacinthe
Occupation immédiate
S'adresser à
Me Philippe Pothier,
AVOCAT
575, rue Saint-Denis
Tél. 322 ou 939
SAINT-HYACINTHE

— AVIS —
Pour réparations de tous genres de laveuses: Beatty, Connor, Easy, etc., et aussi moteurs électriques, engins à gasoline: Johnson et Briggs Stratton, etc., voyez
LUCIEN LALIBERTÉ
MECANICIEN EXPERT
Ouvrage garanti
1895, RUE DES CASCADES
Tél. 1390
SAINT-HYACINTHE

A VENDRE
Une des plus belles propriétés du comté de Drummond, située à 4 milles du village sur la route Drummondville-Sorel. Terre en très bon ordre et très bien bâtie, électricité, téléphone et toilette à l'eau. Vendra complet avec gros stock ou séparément, 140 acres en culture, 40 acres prêt à semer.
A très bonne condition pour prompt acheteur.
Cause de vente: trop vieux. 84 ans et seul pour cultiver.
Adressez-vous à
M. J.-N. LANDRY
Saint-Germain de Grantham
ou à 1250 Cascades, Tél. 81
SAINT-HYACINTHE

SERVICE DE RADIOS DE TOUTES MARQUES
A. LETOURNEAU
Technicien diplômé du C.S.O.E.
1345, RUE DES CASCADES
SAINT-HYACINTHE

JACQUES LAFONTAINE
NOTAIRE
PAUL E. LAFONTAINE
AVOCAT
ROLAND LAFONTAINE
AVOCAT
76, RUE STE-ANNE
ST-HYACINTHE

MArquette 1339
MORENCY & VIAU, C.G.A., C.P.A.
Comptables publics licenciés
Spécialité: IMPOT SUR LE REVENU
57, ouest, RUE SAINT-JACQUES MONTREAL
"La comptabilité est la boussole des affaires"